

FORUM

Malgré tous les éléments militant en faveur de Nortel, son action, sans être surévaluée, n'est plus une aubaine, commente notre éditorialiste Michèle Boisvert, qui traite dans notre Forum de la remontée des titres en Bourse. « L'appel à tous » cette semaine porte aussi sur l'évolution de Nortel. Quand au sondage de la semaine dernière sur la concentration des vols à l'aéroport Pierre-Elliott-Trudeau, une nette majorité des répondants (78 %) se disent convaincus que la décision n'a pas été sage. Par ailleurs, Forum publie l'allocution prononcée par le président du conseil et chef de la direction de Power Corporation, Paul Desmarais Jr, le 29 janvier dernier, devant le Conference Board, sur la prudence que l'on doit exercer en voulant réglementer la régie d'entreprise.

Pages 6, 7 et 8

AUJOURD'HUI

Pas de retraite pour « Harry »

Malgré ses 72 ans, Harry Rosen, dont la chaîne de magasins de vêtements haut de gamme pour hommes célèbre ce mois-ci son 50^e anniversaire de fondation, ne songe pas à la retraite et se dit encore passionné par le commerce de détail.

Page 3

Arguments pour l'achat de REER

Comme l'an dernier, bien des contribuables ne verseront pas de cotisation à leur REER et, s'ils le font, ce ne sera que très peu : certains ne croient tout simplement pas au bien-fondé du REER. Notre collaborateur Michel Lanteigne apporte des arguments pour les convaincre que le REER est un élément important de la planification de leur retraite.

Page 5

Une mine de renseignements

Le fichier central des sinistres automobiles (FCSA) a pris forme dans le but d'aider tous les assureurs automobiles québécois à évaluer adéquatement leurs risques. Il contient aussi une mine de renseignements pour et sur les assurés. Et le FCSA a le bras long.

Page 5

Un marché moins attrayant

La nouvelle usine de DSM Biologique, en construction à Montréal, pourrait se retrouver sur un marché moins attrayant que ce qu'elle espérait lorsque la décision de construire a été prise en 2003, car la grave sous-capacité mondiale pour son produit d'ici 2006 risque de ne pas s'avérer.

Page 9

LE CHIFFRE DU JOUR

7,7%

C'est la Colombie-Britannique qui compte en pourcentage le plus d'employés assujettis à la loi du salaire minimum, soit 7,7 % de l'ensemble de la main-d'oeuvre (123 000 personnes). Cette proportion se situe à 6,2 % au Québec (192 000) et à 3,9 % en Ontario (201 000).

Source: Institut de la statistique du Québec.

FlexJet a du plomb dans l'aile



PHOTO COURTOISIE DE BOMBARDIER

La flotte du programme FlexJet a diminué de plus de 11 %, passant de 114 appareils en 2002 à 101 en 2003.

Bombardier accuse un recul de 11%

MARIE TISON

Parmi les principaux programmes de multipropriété d'avions d'affaires, seul FlexJet, le programme de Bombardier, a connu un déclin en 2003.

Selon des chiffres compilés par AvData (Aviation Data Service), une firme de recherche basée à Wichita, au Kansas, la flotte du programme Flexjet a diminué de plus de 11 %, passant de 114 appareils en 2002 à 101 appareils en 2003.

Ces chiffres ne comprennent pas les appareils de FlexJet Europe, dont le nombre est passé de 6 à 3.

FlexJet, comme les autres programmes de multipropriété d'avions d'affaires, permet à des clients d'acquérir une part d'un

avion d'affaires, qui correspond à un certain nombre d'heures de vol par année.

Le nombre de clients de FlexJet a diminué de près de 5 % entre 2002 et 2003, passant de 636 à 607. Le nombre de parts a baissé de 8 %, passant de 894 à 822.

Les autres grands programmes de multipropriété, NetJets et FlightOptions, ont plutôt connu une modeste croissance en 2003. Ainsi, NetJets, qui appartient à la firme de Warren Buffet Berkshire Hathaway, a augmenté sa flotte de 6 % pour l'amener à 364 appareils en 2003 (si on ne tient pas compte de Netjets Europe).

Le nombre de clients et de parts a augmenté de 7 % : NetJets compte maintenant 2000 clients qui se partagent 2872 parts.

FlightOptions, qui comprend l'ancien programme de Raytheon Travel Air, a enrichi sa flotte de 7 % pour l'amener à 221 appareils.

Le nombre de clients a augmenté de 2,5 % pour atteindre 1440, alors que le nombre de parts est passé de 1847 à 1940, une croissance de 5 %.

La porte-parole de Bombardier Aéronautique, Sylvie Gauthier, a refusé de commenter les chiffres d'AvData et dit préférer attendre la fin de son année financière, le 31 janvier 2004.

Un analyste de la firme Dundee Securities, Richard Stoneman, recommande cependant la plus grande prudence dans l'analyse de ce type de données.

>Voir FLEXJET en 2

Quand l'équité se joue à l'entrevue

JACINTHE TREMBLAY

VIE AU TRAVAIL

COLLABORATION SPÉCIALE

Personne n'aime parler d'argent à l'entrevue d'embauche. Pourtant, l'expression de ses attentes salariales a de lourdes conséquences.

Il y a trois ans, Micheline a obtenu un poste de professionnelle dans une entreprise non syndiquée. Elle a, depuis, été promue à une fonction supérieure. L'automne dernier, elle a appris qu'un de ses collègues, occupant une fonction similaire, avait un revenu annuel supérieur de 5000 \$ au sien.

« Tout s'est joué à l'embauche. J'ai présenté des attentes salariales prudentes, de peur de perdre cet emploi ! » raconte-t-elle. Elle cherche maintenant à corriger ce qu'elle considère comme une situation inéquitable mais ses patrons montrent peu d'ouverture.

Un tabou

Raymond Roy, conseiller en réaffectation de carrière chez KWA, observe que les questions d'argent posent problème pour la majorité des chercheurs d'emploi. « Les gens ont peur de déplaire et de se mettre hors du marché », note-t-il.

Demander une rémunération inférieure au marché peut laisser croire



PHOTO ARMAND TROTTIER, LA PRESSE ©

Pierre Francq

à l'employeur que le candidat a une moins grande valeur. À l'inverse, des exigences salariales bien supérieures à la moyenne peuvent être reçues comme une preuve d'arrogance ou d'une trop grande estime de soi.

Le directeur du Service de placement et de gestion de carrière de HEC Montréal, Pierre Francq, constate le même malaise chez sa clientèle.

« Les enjeux salariaux sont perçus comme des questions pièges, parti-

culièrement dans les entreprises où l'échelle salariale est gardée confidentielle », note-t-il.

Selon Raymond Roy, la principale difficulté en entrevue, au-delà des salaires, consiste à vendre ses qualités. « Les gens excellent sans problème à faire la promotion d'un produit ou d'un service mais ils perdent leurs moyens lorsqu'il s'agit d'eux-mêmes », note-t-il.

La peur de parler d'argent, combinée à la difficulté de vanter ses mérites en entrevue, peuvent expliquer l'écart entre le revenu de Micheline et celui de son collègue.

Que faire ?

Les conseils de base de MM. Roy et Francq pour affronter l'épineuse question salariale en entrevue concordent.

Première recommandation : retarder le plus possible les réponses précises aux questions portant sur les attentes de rémunération. « C'est beaucoup plus simple de négocier lorsqu'on a obtenu le poste », résume Pierre Francq.

Si l'employeur soulève d'entrée de jeu cet aspect, Raymond Roy suggère de répondre sans s'engager par des phrases comme : « Je n'ai pas de chiffre magique, nous devrions nous entendre » ou « Je gagnais... dans mon dernier emploi ».

>Voir ÉQUITÉ en 2

La Caisse confie ses voyages à une firme de Toronto

HÉLÈNE BARIL

La Caisse de dépôt et placement du Québec a choisi une agence de voyages de Toronto pour organiser les déplacements de ses employés et ceux de toutes ses filiales pour les deux prochaines années.

L'attribution de ce contrat de plusieurs milliers de dollars en a fait grimacer plusieurs dans l'industrie québécoise du voyage, parce qu'il s'agit d'une première pour la Caisse de dépôt et parce que les entreprises publiques comme la Caisse se vantent de soutenir le développement des entreprises du Québec.

C'est d'ailleurs écrit en toute lettres dans la politique en matière de contrats de la Caisse de dépôt. « Conformément à la mission de la CDP, la politique d'octroi des contrats doit, dans la mesure du possible, favoriser des produits et services offerts à un coût avantageux ou concurrentiel et qui contribuent au dynamisme de l'économie du Québec. »

Cette politique précise aussi que l'attribution des contrats doit favoriser l'achat auprès des partenaires d'affaires. La Caisse a choisi BTI Canada en dépit du fait qu'une des entreprises dont la soumission a été rejetée est une filiale d'une compagnie dont elle est un important actionnaire.

À la Caisse de dépôt, la porte-parole Lucie Frenière a plaidé que le choix de BTI Canada avait été fait après avoir scrupuleusement suivi les règles.

« Six fournisseurs ont été invités à soumissionner et cinq ont répondu, a-t-elle précisé. BTI Canada a été choisie pour son approche de gestion et ses tarifs très concurrentiels. »

Selon la porte-parole de la Caisse, le choix de BTI Canada permettra d'économiser 40 % des frais de transactions liés aux voyages des employés de la Caisse et de ses filiales. BTI Canada a un bureau à Montréal, a-t-elle précisé.

BTI Canada est une filiale d'un grand groupe multinational spécialisé dans les voyages d'affaires. BTI International a son siège à Londres et exploite des agences dans 90 pays.

Au Canada, la firme emploie 900 personnes et ses revenus s'élevaient à 750 millions en 2002.

La fleur et le pot

Ce n'est pas la première fois que des entreprises qui participent à un appel d'offres de la Caisse de dépôt en sortent frustrées.

Récemment, une entreprise de Montréal a soumissionné la fourniture de plantes dans le nouveau palais de verre de la Caisse de dépôt, un contrat substantiel.

Après l'examen des soumissions, la Caisse de dépôt a décidé d'annuler cet appel d'offres et d'en lancer un autre, cette fois sur invitation seulement. Sans recevoir aucune explication, l'entreprise en question n'a pas été invitée à participer au deuxième appel de propositions.

À la SITQ, la politique est de ne pas commenter les détails des soumissions, a fait savoir son porte-parole Jacques-André Chartrand.

Selon lui, le premier appel d'offres a été annulé parce que toutes les soumissions étaient trop chères.

Il ne peut toutefois pas expliquer pourquoi une entreprise qui avait soumis une proposition la première fois n'a pas été invitée à participer au second appel d'offres.

« Il y a eu un changement d'intendance entre-temps », a-t-il avancé.

La Caisse de dépôt a cédé la propriété et la gérance de son immeuble à sa filiale SITQ peu après la fin de la construction.

Les deux soleils de Fordia

La bonne santé et la croissance du fabricant d’outils diamantés dépendent avant tout du niveau des activités d’exploration minière

JACQUES BENOIT

« Là, on est dans un cycle haussier. Il y a deux soleils qui brillent », explique Luc Paquet, les yeux... brillants de satisfaction. Président-directeur général du fabricant d’outils diamantés de forage Fordia, la bonne santé et la croissance de la firme qu’il dirige dépendent, avant tout, du niveau des activités d’exploration minière. Or, souligne-t-il, elles ont considérablement diminué au plan mondial de 1997 à 2002.

En baisse de 62 % sur cette période, celles-ci, qui avaient atteint 5,2 milliards de dollars US en 1997, ont en effet glissé ainsi, graduellement, à 2,1 milliards en 2002.

« Cette année-là, on a frappé le fonds du baril, dit-il. Le téléphone ne sonnait plus. »

Mais, chose heureuse, c’est l’embellie et le début de la reprise depuis 2003. « On parle de dépenses de 2,5 milliards US pour 2003. Et on s’attend en 2004 à une croissance de 20 à 25 % des dépenses. »

Le premier soleil à avoir monté à l’horizon est le prix de l’or, qui dépasse en ce moment les 400 \$ US l’once, contre 250 \$ US en 2001.

« L’or va continuer à monter, c’est une quasi-monnaie », dit-il, le fléchissement du dollar américain favorisant les ventes de métal jaune.

Il poursuit : « Normalement, c’est des cycles de sept ans. Je pense qu’on est bons jusqu’en 2008 puisque l’or a touché le creux en 2001. »

Deuxième soleil : la remontée des prix des métaux primaires, à cause entre autres de la très forte demande du géant naissant qu’est la Chine. « Le cuivre est à 1,10 \$US la livre contre 60 cents US il y a trois ans. Le nickel, à 8 \$US la livre contre 1,77 \$US il y a trois ans, etc. »

À la fois du côté de l’or et des métaux primaires, « il y a eu un déficit d’exploration », dit-il, et les compagnies minières doivent reprendre le temps perdu.

L'ENTREPRISE

Fordia

Année de fondation :	1979
Fondateur :	Clément Paquet
Président-directeur général :	Luc Paquet
Actionnaires :	Luc Paquet et Alain Paquet, vice-président, ventes et développement international
Chiffre d'affaires :	15 millions en 2003
Effectif :	70 personnes, dont 20 à l'étranger
Site Internet :	www.fordia.com

« Il y a un écart de 4 à 7 ans entre le commencement de l’exploration et le début de l’exploitation. Même si l’or était à 1000 \$US l’once demain, les compagnies ne pourraient pas plus produire que maintenant », fait-il observer.

Installée dans une usine de 16 000 pieds carrés de superficie dans l’arrondissement Saint-Laurent, Fordia, qui à la fois conçoit et fabrique des pièces pour le forage, en produit donc quelque 150 par jour. Des trépan carottiers, des manchons aléseurs, des sabots de tubage...

« On en fait des centaines de modèles, explique le PDG de Fordia. Sur mesure aussi, pour toutes les sortes de roches. »

Les plus importants de ces outils de forage — « le nerf de la guerre », dit-il — sont les trépan carottiers. Le trépan carottier étant la pièce, située tout au bout du dispositif de forage, qui taille la carotte dans le roc.

« Trépan, comme trépanation », souligne-t-il.

Cylindrique, le trépan comporte à son extrémité une couronne, haute d’environ un centimètre, faite d’alliages extrêmement résistants renfermant inmanquablement de petits diamants. Soit synthétiques (cela existe), soit naturels.

« Le diamant est trois fois plus dur que le tungstène, qui est lui-même plus dur que l’acier. Rien ne raye le diamant, qui peut couper tous les autres matériaux », dit-il.

Le manchon aléueur, lui, est vissé derrière le trépan et sert à garder le trou de forage au même diamètre, à mesure que le trépan s’use sur son pourtour au contact du roc.

Les sabots de tubage, enfin, ne servent pas à forer, contrairement aux deux outils précédents, mais seulement à traverser la section du sol et du sous-sol qui recouvre le roc. Cependant, ils renferment des diamants comme les deux autres types de pièces.

« Nos clients, dit Luc Paquet, ce sont les compagnies de forage qui sont des sous-traitants des compagnies minières. Quand les compagnies minières font faire de l’exploration, ce qu’elles veulent, c’est pas un trou, c’est une carotte pour connaître la composition du terrain, les teneurs, etc. »

Et, ajoute-t-il, « plus le trépan est performant, plus c’est payant pour la compagnie de forage qui est payée au mètre de carottes ».

Selon les alliages utilisés pour la couronne, selon les diamants, selon la nature du sol à forer, la durée de vie des trépan, mesurée en mètres, joue « entre 100 et 200 ».

« Les compagnies peuvent passer deux trépan par jour, par foreuse. Et leur prix est de 350 à 1000 dollars canadiens selon le diamètre du trépan », explique-t-il.



PHOTO RÉMI LEMÉE, LA PRESSE ©

Pour Luc Paquet, président-directeur général de Fordia, le fléchissement du dollar américain favorise les ventes de métal jaune.

Les bureaux de l'étranger

Fordia, qui exporte les deux tiers de sa production, a des filiales dans quatre pays étrangers (Pérou, Chili, Mexique et Australie), et des ententes avec des sociétés de distribution de six autres pays, dont l’Iran et l’Arabie Saoudite.

Enfin, elle a triplé sa capacité de production depuis 18 mois, dit son PDG.

« On a ajouté des machines, des fours et des tours pour la finition des pièces, on a réaménagé le flot de production. »

Grâce à tout cela, mais aussi à la suite d’investissements dans la formation, l’entreprise a fait d’importants gains de productivité.

En 1997, indique son PDG, la fabrication d’une pièce demandait trois heures de travail à une per-

sonne ; le temps nécessaire, toujours en comptant que le travail serait fait par une seule personne, est passé à 1,8 heure en 2002, puis enfin à 1 h 30 l’année dernière.

« On est très rentables », dit Luc Paquet, 50 ans.

Enfin, l’entreprise a gagné pour 2003 le Grand Prix, catégorie PME manufacturière indépendante, du Mouvement québécois de la qualité.

LES MEILLEURES PRATIQUES D’AFFAIRES

Pour favoriser l’équité dans l’entreprise familiale

FRANCINE RICHER



En collaboration avec HEC Montréal, nous publions une nouvelle série de 20 textes sur les meilleures pratiques d'affaires. À suivre chaque lundi dans La Presse Affaires.

- 4 -

Céder une entreprise à ses enfants n’est déjà pas facile.

Tenir compte de ceux qui ne travaillent pas dans l’entreprise ou qui ne détiendront pas d’actions est une question tellement délicate que plusieurs dirigeants se disent que vendre l’entreprise à des étrangers serait un moindre mal.

La plupart des chefs d’entreprise familiale planifient leur relève en « bon père de famille ».

L’équité entre les enfants devient un enjeu de premier plan, quand on sait que plus de 80 % des dirigeants souhaitent « passer le flambeau » à leurs enfants et que l’entreprise représente souvent le plus beau joyau du patrimoine familial.

Les dirigeants se méfient de tout ce qui risque de compromettre l’harmonie dans la famille et ne veulent à aucun prix être soupçonnés de favoriser Pierre aux dépens de Jacqueline.

Pour aborder le sujet délicat de l’équité dans le partage du patrimoine familial, chercheurs et consultants insistent sur la pertinence et l’utilité du conseil d’administration et du conseil de famille.

Selon les résultats d’une recherche menée en 2002 par la Chaire de développement et de relève de la PME (HEC Montréal) auprès de 173 dirigeants d’entreprise ayant vécu un transfert, ces structures sont peu présentes dans les entreprises québécoises : seulement 28 % des entreprises étaient dirigées par un conseil d’administration et 16 % s’étaient dotées d’un conseil de famille au moment du transfert.

La première conséquence de l’absence de telles structures est que les étapes de la planification des dimensions plus stratégiques du transfert sont négligées et que les questions d’équité ne bénéficient pas de la transparence que ces conseils leur apporteraient.

Dans plusieurs pays, les fiducies familiales existent depuis longtemps. Les ententes pré-nuptiales sont passées dans les mœurs. Les conseils d’administration regrou-

pent des branches cousines d’une même famille et les conseils de famille jouent un rôle précis.

Des règles de fonctionnement sont établies pour résoudre les conflits sans empêcher, toutefois, ni les échanges houleux, ni les confrontations ouvertes.

La bonne volonté sera toujours la clé des ententes. Rien ni personne n’est infaillible dans ce domaine, mais peut-être est-il sage de s’inspirer de l’expérience des autres.

Orientations claires

Un conseil d’administration compétent est indispensable, même pour la plus petite entreprise. Son rôle est d’élaborer les stratégies de développement de l’entreprise dont certaines affectent directement l’équité entre les membres de la famille.

Par exemple, celles qui portent sur le choix du successeur : critères de choix, suivi du plan de carrière, direction unique ou co-direction, etc.

Et parce qu’ils ont une très bonne idée de la valeur de l’entreprise, ses membres peuvent expliquer aux héritiers les paramètres qui ont servi à établir cette valeur, peut-être avec moins d’émotion que le dirigeant.

Le conseil est compétent pour évaluer à quel prix les parts du

prédéceseur doivent être rachetées par le successeur et par les autres membres de la famille, si ces derniers se montrent intéressés. Il peut aussi communiquer à la famille le récit d’expériences semblables à celles qu’elle s’appête à vivre.

Transparence et harmonie

Porte-parole des valeurs et des objectifs de la famille en affaires, le conseil de famille est l’outil de transparence qu’elle se donne pour traiter des enjeux qui la concernent directement.

Le degré de formalisme des réunions dépend de chaque famille, de la taille de l’entreprise et des décisions à prendre : souper spécial du dimanche, convocation verbale ou écrite, ordre du jour ou non, etc.

Un conseil de famille est l’endroit idéal pour communiquer aux membres de la famille les critères d’embauche dans l’entreprise, les conditions de rémunération et de promotion, et ce, pour tous les membres de la famille qui désirent se joindre à l’entreprise.

C’est au conseil de famille que l’on décide de l’exclusion ou de l’inclusion des conjoints dans l’entreprise, au niveau des principes et non des cas individuels.

Le conseil de famille est le lieu privilégié, non seulement pour

parler du partage de la propriété, mais aussi pour s’éduquer en tant qu’actionnaire, un rôle qui ne comprend pas que des privilèges.

Le conseil de famille est l’occasion de mettre cartes sur table et de faire connaître les arrangements qui lieraient les parents et certains de leurs enfants : des études avancées pour l’un, une maison pour l’autre, une fiducie pour assurer le soutien d’un enfant handicapé, des actions, selon les intérêts et les projets de vie de chacun.

Les chiffres demandent un effort, mais ils parlent.

Le conseil de famille et le conseil d’administration sont des lieux de consultation et de décision qui favorisent la communication et la transparence, toutes deux sources d’harmonie.

Parmi les 173 dirigeants québécois qui ont participé à l’étude de la Chaire, plusieurs ont déclaré que le transfert s’effectue avec moins de difficulté quand il y a une bonne communication dans la famille.

Pour un dirigeant et sa famille, parler est un beau risque et certainement le meilleur investissement à cette étape cruciale du transfert.

L’auteure est membre associée à la Chaire de développement et de relève PME à HEC Montréal.

FONDS DE REVENUS DIVERSIFIÉS

Une solution aux faibles taux d'intérêt

FONDS COMMUNS

YVES BOURGET
COLLABORATION SPÉCIALE

Les sociétés de fonds communs de placement (FCP) cherchent toujours à répondre à la demande des consommateurs.

L'immense popularité des fiducies de revenu n'est pas passée inaperçue chez les concepteurs de fonds à l'affût des tendances. Il faut les comprendre : l'industrie des FCP stagne et n'importe quel pôle de croissance est un véritable cadeau du Ciel...

Dans l'environnement actuel de taux d'intérêt anémiques, les investisseurs cherchent des façons de mousser leurs revenus de placement.

C'est là où les promoteurs de fonds interviennent. Ils offrent une façon de réduire le risque en créant des fonds dits de revenus diversifiés, où sont regroupés dans un seul fonds de multiples catégories d'actifs produisant des revenus : actions ordinaires et actions privilégiées versant des dividendes, fiducies de revenu et obligations à haut rendement, obligations gouvernementales et titres adossés à des créances hypothécaires.

Ces catégories d'actif procurant un revenu ont démontré une faible corrélation entre elles, comme l'indique le tableau ci-contre.

La performance inférieure que l'une de ces catégories serait sus-

ceptible d'afficher pourrait être compensée par les résultats supérieurs d'une autre.

« Plusieurs de ces catégories d'actifs, comme les actions ordinaires ou les fiducies de revenu, sont volatiles en elles-mêmes », juge Gavin Graham, directeur des placements pour le Groupe de fonds Guardian, qui lançait le Fonds de revenu mensuel diversifié GGOF en août 2003.

« Mais lorsqu'on les combine avec des obligations à haut rendement et des actions privilégiées, vous obtenez un portefeuille dont la volatilité est à peine supérieure à celle d'un fonds d'obligations conventionnel », affirme-t-il.

Ce qui lui fait dire qu'on peut substituer ce genre de fonds à un fonds d'obligations pour augmenter le revenu après impôt et dégager de possibles gains en capital sans augmenter le risque de façon significative.

L'autre raison pour une telle substitution serait la baisse de la valeur des fonds d'obligations conventionnelles car les taux d'intérêt à long terme sont en train de remonter.

Les détenteurs d'unités du fonds GGOF reçoivent un versement mensuel de 2,5 cents, soit un rendement d'un peu moins de 4 %. Approximativement 50 % de ce montant sont des dividendes, et donc admissibles au crédit d'impôt sur les dividendes. 10 à 15 % correspond à un remboursement de capital, ce qui abaisse le coût de base rajusté des fiducies de revenu et est traité comme du gain en capital lorsque les fidu-

CORRÉLATION ENTRE LES CATÉGORIES D'ACTIFS¹

Selon les rendements mensuels des points de référence entre janvier 1997 et août 2003

	FIDUCIES DE REVENU	TAHC ² AMÉRICAINS	OBLIGATIONS CANADIENNES DE QUALITÉ	ACTIONS CANADIENNES À DIVIDENDES	OBLIGATIONS AMÉRICAINES DE QUALITÉ
Fiducies de revenu	1	-0,18	0,34	0,65	0,02
TAHC américains	-0,18	1	0,43	-0,38	0,24
Obligations can. de qualité	0,34	0,43	1	0,18	0,09
Actions canadiennes à dividendes	0,65	-0,38	0,18	1	0,14
Obligations américaines de qualité	0,02	0,24	0,09	0,14	1

Comment lire ce tableau : Par exemple, le chiffre 0,14, le dernier dans la colonne des actions canadiennes à dividendes, indique que le rendements de ces actions va dans le même que celui des obligations américaines de qualité que 14 % du temps.

¹ Tel que représenté par les indices suivants : indice MSCI Canada valeur, indice du marché obligataire canadien RBC MC, indice Merrill Lynch High Yield Master II et indice Lehman Brothers Investment Grade CMBS.

² Titres adossés à des hypothèques commerciales.

Source : Fidelity Investments

cies sont revendues à profit. Le reste est de l'intérêt pleinement imposable.

À cela s'ajoutent des gains en capital possibles qui pourraient pousser le rendement de 2 % de plus, selon M. Graham, pour un rendement total, net du ratio des frais de gestion de 2,25 %, d'environ 6 %.

La majorité des grandes sociétés de fonds ont désormais des fonds similaires. Mais ils n'ont pas tous la même composition en termes d'actifs que le fonds GGOF, qui s'en tient à une pondération d'environ 25 % dans quatre catégories : actions privilégiées, fiducies de revenu, actions ordinaires versant des dividendes et obligations à haut rendement.

Par contre, le nouveau fonds Fidelity revenu & croissance diversifiés, comprend 40 % d'actions à dividendes, 32 % de parts du fonds d'obligations canadiennes Fidelity, 14 % de titres américains adossés à des créances immobilières commerciales, 14 % de titres obligataires à haut rendement et des fiducies de revenu lorsque les occasions intéressantes se présentent.

La plupart de ces fonds de revenu sont classés sous la grande catégorie des fonds « équilibrés ». On dénombre pas moins de 82 fonds dits « équilibrés » qui versent des distributions mensuelles dans la base de données PALTrak de Morningstar Canada.

Les analystes sont partagés sur

la validité de ces nouveaux produits.

« Nous aimons les deux nouveaux fonds de revenus diversifiés de Guardian et Fidelity. Les deux offrent un accès à une variété de titres à revenu dans un seul fonds », déclare Anthony Corona, analyste en fonds chez FunMonitor.com.

« Les nouveaux fonds lancés récemment ne sont qu'une nouvelle variation sur le thème du fonds équilibré. Il n'y a rien là de vraiment innovateur, à part le marketing entourant le produit », ironise Dan Hallett, président de sa firme d'analyse de fonds.

« Les versements mensuels de la plupart de ces fonds sont trop élevés pour être durables, à mon avis. Sur cette base, puisqu'il y a peu de fonds équilibrés que j'aime en partant, je ne peux imaginer trouver un de ces fonds qui satisfasse mes critères », conclut-il.

Ceux qui désirent investir dans ces fonds devront prendre le temps de bien étudier leur contenu spécifique pour s'assurer qu'il correspond à leur tolérance au risque et s'harmonise avec ce qu'ils possèdent déjà. Ils devront comprendre que les rendements mensuels affichés ne sont pas garantis, pas plus que le capital investi.

Les opinions exprimées dans ce texte sont celles des différents intervenants cités. Ce texte ne peut être assimilé d'aucune manière à une recommandation ou à un conseil financier de la part de son auteur.

Des arguments en faveur du REER

VOS IMPÔTS

MICHEL LANTEIGNE
COLLABORATION SPÉCIALE

Nous poursuivons cette semaine notre série d'articles sur le REER. Selon les dires de plusieurs intervenants des marchés financiers, les cotisations au REER seront en hausse cette année.

Malgré cela, bien des gens, comme l'an dernier, ne verseront pas de cotisation à leur REER et, s'ils le font, ce ne sera que très peu : certains ne croient tout simplement pas au bien-fondé du REER.

Voici des arguments qui devraient les faire changer d'idée et les convaincre que le REER est un élément important de la planification de leur retraite.

Un REER peut accroître de deux façons votre épargne en vue de la retraite.

Tout d'abord, les cotisations au REER sont déductibles d'impôt, sous réserve des plafonds visés par règlement.

Ensuite, le revenu gagné dans un tel régime n'est pas imposé annuellement.

L'impôt est reporté jusqu'à ce que vous retiriez les fonds de votre

régime. L'accumulation des fonds dans un REER sera bien plus importante que celle que vous pourriez réaliser sur le revenu après impôts tiré de vos placements hors d'un REER.

En effet, la combinaison de l'impôt et de l'inflation peut avoir un effet désastreux sur vos économies. Un taux de rendement du capital investi de 5 % peut sembler bon, mais si l'on suppose un taux d'impôt de 48 % et un taux d'inflation de 3 %, la valeur réelle du capital investi après impôts diminue.

En investissant 10 000 \$, le tableau ci-joint vous indique ce qui arrive.

Ainsi, ce qui paraît être des économies adéquates peut ne pas suffire à maintenir un style de vie confortable à la retraite.

De plus, si vous achetez une rente à l'aide des fonds accumulés dans votre REER ou convertissez votre REER en FERR (fonds enregistré de revenus de retraite), l'avantage fiscal pourra être encore plus grand, car vous continuerez à reporter l'impôt sur les fonds accumulés jusqu'à ce vous receviez les paiements.

Enfin, vous serez encore plus gagnants, si votre taux marginal d'impôt diminue pendant votre retraite.

Le taux d'inclusion des gains en capital n'étant plus que de 50 %

alors que le revenu tiré d'un REER est toujours pleinement imposable, certains se servent de cet argument pour remettre en question l'utilité des REER.

Vous vous posez peut-être la question suivante : « si je n'ai à payer que des impôts d'environ 24 % sur les gains en capital réalisés hors de mon REER, mais que je dois payer des impôts de 48 % si ces gains proviennent de mon REER, n'est-il pas préférable d'investir hors des REER ? ».

La même question peut se poser à l'égard des dividendes qui ne sont imposés qu'à un taux d'environ 33 % hors du REER.

La réponse est simple : non ! Les REER demeurent un choix judicieux pour la quasi-totalité des particuliers.

L'argument précédent ne tient compte que d'un seul des éléments qui distinguent l'investissement dans un REER de l'investissement hors d'un REER. Or, beaucoup d'autres doivent être considérés.

D'abord, peu d'investisseurs prudents détiendraient un portefeuille composé exclusivement d'actions de croissance ou d'actions versant des dividendes.

Les titres de créance, qui procurent des revenus d'intérêts, doivent faire partie d'un portefeuille équilibré, malgré leur traitement fiscal moins avantageux.

VALEUR RÉELLE DU CAPITAL

Capital investi	10 000 \$
Taux d'intérêt	5%
Revenu d'intérêts	500 \$
Impôts sur le revenu (48 %)	240 \$
Revenu d'intérêts net	260 \$
Incidence de l'inflation (10 000 \$ x 3 %)	300 \$
Rendement net réel	-40 \$

En effet, les revenus d'intérêts ne bénéficient pas d'un traitement fiscal privilégié hors REER. Un investisseur avisé pourrait utiliser son REER pour détenir plus de placements moins avantageux sur le plan fiscal, tels les titres de créances, et il pourrait détenir des actions de croissance hors de son REER.

L'accumulation à l'abri de l'impôt au sein d'un REER joue aussi un grand rôle dans la croissance de la fortune.

Même si, en bout de ligne, le taux d'imposition du revenu de placement est élevé puisque le revenu est produit dans un REER, le fait que l'impôt puisse être reporté

pendant de nombreuses années (20 à 40 ans) compense généralement plus que largement le montant supplémentaire d'impôt à payer.

Le point le plus important à retenir toutefois est probablement qu'une cotisation à un REER permet une déduction immédiate aux fins fiscales et que les économies d'impôts (qui peuvent atteindre en 2003 près de 7000 \$, soit 48,22 % de la cotisation maximale à un REER permise de 14 500 \$) constituent des capitaux supplémentaires à investir qui peuvent générer un revenu dans l'avenir.

Ces capitaux supplémentaires ne seraient pas disponibles en l'absence de cotisation à un REER. En faisant fructifier ces capitaux supplémentaires, vous compenserez pour l'inconvénient du REER quand il s'agit de l'imposition des gains en capital et des dividendes.

Conclusion

Comme vous pouvez le constater, le REER demeure un élément essentiel d'une bonne planification de retraite. Il est d'ailleurs un des seuls abris fiscaux dont le gouvernement fait la promotion et que le fisc ne risque pas d'attaquer. Alors pourquoi ne pas en profiter ?

L'auteur est associé-directeur de la fiscalité pour le Canada, Ernst & Young.

Une erreur s'est-elle glissée dans le fichier central?

VOS ASSURANCES

CAROLE GOBEIL
COLLABORATION SPÉCIALE

Quelle ne fut pas votre surprise, lorsqu'en magasinant votre nouvelle assurance automobile, le courtier ou l'agent vous mentionne que votre dossier indique des sinistres non déclarés dans votre demande d'assurance par oubli bien sûr, que celui-ci soit volontaire ou non.

Vous vous posez alors la question suivante... Où ont-ils obtenu ces informations ? Tout simplement du fichier central des sinistres automobiles (FCSA).

Ce fichier a pris forme dans le but d'aider tous les assureurs automobiles québécois à évaluer adéquatement leurs risques.

En effet, quand la Convention d'indemnisation directe fut mise en place en 1978, le mode de tarification a dû tenir compte du fait que les assureurs payaient dorénavant leurs assurés directement,

qu'ils soient responsables ou non.

Sans renseignement sur le passé du conducteur, il était difficile d'établir une prime représentative du risque. Après plusieurs années avec la Convention d'indemnisation directe, l'industrie de l'assurance a compris qu'un fichier de cette nature devenait essentiel.

Le fichier (FCSA pour les intimes) fut donc créé en 1990 par le Groupement des assureurs automobiles pour l'Inspecteur général des institutions financières du Québec.

Contenu du fichier

Le fichier central contient tout sinistre pour lequel un assureur a ouvert un dossier en vertu d'un contrat d'assurance automobile du Québec depuis six ans, quel que soit l'endroit où s'est produit le sinistre, la garantie sous laquelle est indemnisé l'assuré et le genre de véhicule.

Un sinistre se définit comme étant « tout événement causant des dommages, allant de la collision au bris de vitre, jusqu'au vol complet de votre véhicule ».

Si vous êtes victime d'un accident automobile et que vous présentez une réclamation, votre assureur déterminera votre degré de responsabilité conformément aux règles de la convention et par la suite, il aura l'obligation de transmettre cette information au FCSA.

Par contre, seulement les sinistres ayant donné lieu au versement d'une indemnité à l'une ou l'autre des parties seront divulgués aux assureurs.

Par la suite, ces informations pourront être utilisées par les assureurs pour établir la prime d'un assuré lors de l'émission ou du renouvellement d'un contrat d'assurance automobile.

Il faut aussi savoir que le FCSA a le bras long...

En effet, si vous prêtez votre voiture, soit à un ami, soit à un parent, et que ce dernier est impliqué dans un accident, le sinistre sera inscrit, non seulement au dossier du conducteur, mais également au vôtre à titre de propriétaire du véhicule.

Si, selon vous, certaines informations contenues à votre dossier sont erronées, vous pouvez faire

parvenir, par écrit, une demande de confirmation au Groupement des assureurs automobiles ou vous présenter en personne au 500, rue Sherbrooke ouest, bureau 600, Montréal.

Si vous vous présentez en personne, vous devrez vous identifier avec votre permis de conduire et une autre pièce d'identité.

Si vous faites une demande par la poste, vous devez indiquer vos nom, prénom, adresse, numéro de téléphone à la maison ainsi qu'au travail et le nom de votre assureur.

De plus, vous devrez indiquer clairement quels sont les renseignements faisant l'objet de la vérification et signer votre demande. Vous devrez également inclure une photocopie lisible de votre permis de conduire. Vous recevrez un accusé de réception et une réponse vous sera envoyée dans un délai de 21 jours.

Les informations contenues dans le fichier sont confidentielles et assujetties à la Loi sur la protection des renseignements personnels.

C'est pourquoi il est impossible d'obtenir son relevé par télépho-

ne ou par courriel. Vous pouvez obtenir le formulaire de demande de consultation en visitant le site Internet du Groupement des assureurs automobiles à l'adresse : www.trousseassurance.ca/automobile/conduire.asp

Retenez que la majorité des assureurs ne suivront pas aveuglément les données contenues dans le fichier.

Donc, en cas de désaccord avec le contenu de votre dossier, n'hésitez pas à fournir à votre assureur toutes les preuves pouvant permettre de déterminer que vous avez raison et qu'une erreur s'est glissée au fichier central.

////////////////////

Saviez-vous que pour faire un inventaire, une visite à l'adresse : www.trousseassurance.ca/inventaire.asp peut vous faciliter la tâche et vous faire épargner du temps en cas de réclamation ?

L'auteur est experte en sinistre en assurance de dommages des particuliers chez Dale-Parizeau L.M. inc., cabinet de services financiers. (514) 868-6431 ou www.dplm.com

FORUM

ÉDITORIAL

Le retour de la bulle ?



mboisver@lapresse.ca
MICHÈLE BOISVERT

La mémoire, dit le dicton, est une faculté qui oublie. À première vue, cet adage s’applique parfaitement au retour en grâce de l’action de Nortel. Complètement honnie des investisseurs il y a à peine 15 mois, alors que l’action de l’entreprise de télécommunications se négociait autour de 70 cents et que l’on craignait sérieusement pour la survie de l’équipementier, voilà que le titre a retrouvé ses lettres de noblesse.

La hausse récente de l’action Nortel — elle a doublé depuis le début de l’année — a même permis au géant de Markham, en Ontario, de reprendre sa place comme première entreprise au Canada en termes de capitalisation boursière. Mais rassurez-vous, cette ascension fulgurante ne signifie pas que les investisseurs souffrent d’amné-

Malgré tous les éléments militant en faveur de Nortel, son action, sans être surévaluée, n’est plus une aubaine.

sie collective. Nous sommes encore loin des multiples farameux auxquels l’action de Nortel se transigeait avant sa descente aux enfers.

Cela dit, les investisseurs qui regrettent de ne pas avoir acheté du Nortel au moment où son action se transigeait à moins de 1 \$, ne devraient pas nécessairement se précipiter sur le titre. Il est vrai que Nortel a présenté la semaine dernière des résultats financiers à son quatrième trimestre qui ont largement dépassé les attentes des analystes. Il faut aussi reconnaître que son président et chef de la direction, Frank Dunn, a fait un travail de restructuration remarquable, permettant à l’entreprise de traverser l’une des pires crises de son histoire.

En dépit d’importantes réductions de coût, Nortel a cependant continué à investir en recherche et

développement. Maintenant que le robinet des dépenses en télécommunications recommence à couler, l’équipementier canadien est en très bonne position pour décrocher des contrats dans des secteurs d’avenir comme le sans-fil et la téléphonie IP.

Malgré tous ces éléments militant en faveur de Nortel, son action, sans être surévaluée, n’est plus une aubaine. L’exemple de Nortel vaut d’ailleurs pour l’ensemble du marché boursier. Après avoir bondi de plus de 20 % en 2003, les Bourses ont plus ou moins terminé leur séance de rat-trapage. Ce rebond des indices (on parle d’un gain de 24,3 % pour le S&P/TSX à Toronto l’an passé), était par ailleurs pleinement justifié par la hausse des profits des entreprises. On est très loin des hausses totalement irrationnelles de la fin des années 90, alors que les multiples auxquels se négociaient les actions et les profits des entreprises concernées évoluaient souvent en sens inverse. On expliquait à l’époque que la croissance des profits n’était plus la variable à surveiller. Ce qui comptait, c’était la croissance des revenus.

Contrairement à l’euphorie d’alors, où seuls les titres technos s’attiraient la faveur des investisseurs, tous les secteurs ont contribué l’an passé à la progression de l’indice torontois. Une telle profondeur de marché est nettement plus saine, mais signifie en même temps que peu importe le secteur, les aubaines sont quasi inexistantes. Les experts s’accordent d’ailleurs pour prévoir une hausse nettement plus modeste des indices en 2004, de l’ordre de 8 % à 10 %. Ce qui est finalement le rendement moyen historique des indices boursiers

Pour l’instant donc, l’actuel rebond des Bourses n’a rien en commun avec l’optimisme débridé qui régnait en pleine bulle spéculative. Cela ne veut pas dire pour autant que nous sommes totalement à l’abri d’un retour à l’irrationnel. Lorsque les conversations à table ou à la pause café recommenceront à tourner autour des gains enregistrés en Bourse, méfiez-vous. Éloignez-vous complètement des marchés lorsque l’on recommencera à prétendre que les profits des entreprises sont sans importance. L’exubérance irrationnelle sera alors bel et bien de retour.

APPEL À TOUS

Nortel, toujours plus haut ?

Croyez-vous que la hausse récente de l’action de Nortel est justifiée ?

Au cours de la dernière année, le titre de Nortel est passé de 2,73 \$ à plus de 10 \$. L’amélioration de la situation financière de l’entreprise justifie-t-elle une telle remontée ? Quelle valeur atteindra l’action de Nortel d’ici la fin de l’année ? Personnellement, êtes-vous prêt à acheter des titres technos, ou bien restez-vous sceptique à l’égard de ce secteur ?

Écrivez-nous nombreux à lpa-forum@lapresse.ca

Participez au sondage lapresseaffaires.com

SONDAGE lapresseaffaires.com

LA SEMAINE DERNIÈRE

Avec le recul, croyez-vous que la décision de concentrer tous les vols de Montréal à l’aéroport Pierre-Elliott-Trudeau était la bonne ?

Oui: 22% Non: 78%

Nombre de répondants: 1166 internautes.

Le commentaire d’YVON BIGRAS, professeur titulaire à l’École des sciences de la gestion de l’Université du Québec à Montréal et coauteur de deux études économiques sur les aéroports de Dorval et de Mirabel :

« Je ne suis pas vraiment surpris par les résultats. Ils auraient été les mêmes si on avait posé la question au moment où l’ADM a pris la décision en 1996. La décision répondait d’abord et avant tout au souhait et, probablement, aux pressions d’Air Canada. Tout le monde comprend qu’Air Canada n’a pas vraiment tenu sa promesse d’ajouter Montréal comme plaque tournante. Il ne peut y avoir deux plaques tournantes, et celle d’Air Canada, c’est l’aéroport de Toronto. »

LA PRESSE AFFAIRES



éric godin studio@ericgodin.com

DROITS RÉSERVÉS

› Pour nous écrire : lpa-forum@lapresse.ca

OPINION

Un Ralph Nader en chacun de nous

Les consommateurs sont devenus plus critiques envers les entreprises et leurs produits

ROBERT DUTTON

L’auteur est président et chef de la direction de Rona. Nous publions ici un extrait de son allocution devant la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, le 3 février dernier.

Au milieu des années 90, le magasin, surtout le magasin de petite et moyenne tailles, était une espèce en voie de disparition. Il allait être vite remplacé par les magasins-entrepôts et l’Internet. La disparition du magasin traditionnel était vue non seulement comme inéluctable, mais aussi comme une perte pour le consommateur et la société.

Le regretté André Fortin, des Colocs, faisait écho à un sentiment très répandu quand il chantait la nostalgie de la rue principale, victime du centre d’achats. Cette nostalgie est suscitée non seulement par la transformation des centres-villes, mais aussi par le sentiment que le commerce... « avant, c’était bien mieux. »

Les plus de quarante ans parmi vous s’en souviennent peut-être... Le marchand nous reconnaissait quand on entrait dans son magasin. Il connaissait nos parents, nos frères et soeurs, il connaissait même les goûts de chacun. Il savait s’il pouvait nous faire crédit. Bref, il donnait un service courtois et personnalisé.

Le corollaire de cette perception, c’est qu’on ne trouve plus un service d’aussi bonne qualité aujourd’hui.

La diversité donne au consommateur un pouvoir sans précédent dans l’histoire économique mondiale. Un pouvoir qui lui vient du choix.

d’hui, dans les grandes surfaces et les grandes chaînes de magasins. On croit aussi que, face à des géants de la distribution, le consommateur a perdu une bonne partie du pouvoir qu’il détenait face au petit commerçant.

Bref, le petit magasin de la rue principale, c’était l’âge d’or du consommateur ! Et le grand magasin, ou la grande chaîne, c’est le retour à l’âge de pierre.

Et si c’était le contraire ?

Choix limité

Au temps du fameux âge d’or, le consommateur avait un choix limité de produits. Quand nos parents mettaient les pieds dans une grande quincaillerie de 1970, ils y

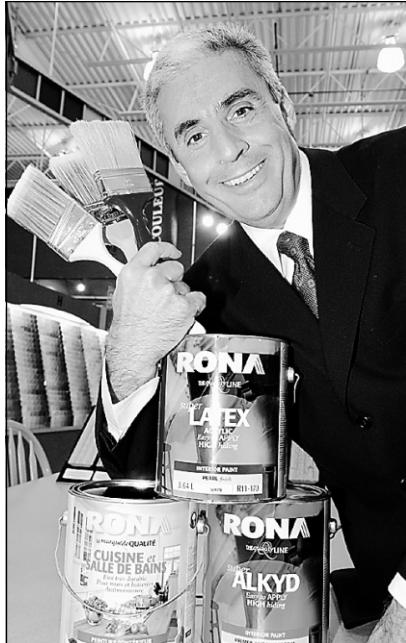


PHOTO ARCHIVES LA PRESSE®

Robert Dutton

trouvaient de 8 à 12 000 items différents. Aujourd’hui, dans un RONA Le Rénovateur, vous trouvez environ 25 000 items différents. Et nos grandes surfaces offrent jusqu’à 50 000 items. Par conséquent, dans un magasin de 2004, le client trouve le premier élément de la qualité du service : les produits qui combinent son besoin, quand il en a besoin.

Le système de distribution qui prévalait pendant le soi-disant âge

L’information était coûteuse à l’âge d’or du consommateur : pour avoir une idée des produits disponibles et comparer leurs prix, il fallait généralement se rendre chez tous les concurrents. Et si on faisait ça, il fallait user de diplomatie, parce qu’on ne voulait pas insulter notre marchand habituel qui nous connaissait si bien...

Les choses ont commencé à changer il y a une trentaine d’années. Dès 1970, alors que dominait la crainte d’une société en voie d’uniformisation, Alvin Toffler écrivait : « L’homme de demain souffrira sans doute, non pas de l’absence, mais d’une surabondance de choix qui le paralysera. » Il ajoutait ceci, que je trouve encore plus remarquable de prescience : « Les stations-service, les aéroports et les hôtels, tout comme les supermarchés, n’auront plus l’air de sortir du même moule. L’uniformité cédera la place à la diversité. » Il est rare que les prophètes visent aussi juste.

Cette diversité donne au consommateur un pouvoir sans précédent dans l’histoire économique mondiale. Un pouvoir qui lui vient du choix. Un pouvoir qui s’abreuve à deux sources interrelées.

D’un côté, il y a la technologie. Grâce à elle, le consommateur est mieux informé que jamais. En vingt minutes d’Internet et de téléphone, j’en apprend dix fois plus sur les caractéristiques, la disponibilité et le prix d’un produit que mon père n’aurait pu le faire en deux jours de magasinage...

Quant aux producteurs, la technologie moderne les a affranchis en bonne partie de la production de masse standardisée.

D’un autre côté, la sociologie du consommateur s’est modifiée. Les consommateurs sont devenus plus critiques envers les entreprises et leurs produits. En termes de qualité ou de fiabilité des produits, le consommateur de 2004 accorde aux entreprises beaucoup moins de marge de manœuvre que ses parents ne l’auraient fait il y a une génération. En 1964, il n’y avait qu’un Ralph Nader pour exiger que les entreprises rendent des comptes aux consommateurs. Aujourd’hui, il y a un Ralph Nader en chacun de nous.



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

Des cambistes s'activent sur le parquet de la Bourse de New York.

Soyons prudents

En réglementant la régie des entreprises, il ne faudrait pas nuire à leur succès

PAUL DESMARAIS J^R

L'auteur est président du Conseil et chef de la direction de Power Corporation du Canada. Nous publions ici l'allocation qu'il a prononcée le 29 janvier dernier devant le Conference Board.

J'aimerais remercier le Conference Board de m'avoir invité à vous donner le point de vue du groupe de sociétés de Power Corporation sur la régie d'entreprise, un sujet qui, comme nous le savons tous, a récemment alimenté les débats sur la place publique. On dit même qu'il est devenu une véritable industrie. Les désastres et les scandales entourant des sociétés comme Enron, Worldcom, Tyco, Adelphia, et dernièrement Parmalat, font la une des journaux depuis 2001. Les débats qui ont suivi ont touché une corde sensible dans les milieux de l'investissement et financiers et nous entendons depuis toutes sortes d'opinions sur la régie d'entreprise, ainsi que des appels en faveur d'une réforme.

Ce n'est pas un sujet à prendre à la légère : il faut soigneusement peser le pour et le contre avant de modifier un modèle économique et financier qui s'est révélé un succès au Canada. Un secteur privé robuste est la clé d'une économie vigoureuse. Et une économie vigoureuse est la clé d'une société forte et prospère. Nous savons que la grande majorité des dirigeants et des propriétaires d'entreprise s'efforcent de bien faire les bonnes choses.

Il y a bien entendu des entreprises qui échouent, qui manquent de rigueur, qui ne respectent pas les valeurs et les principes fondamentaux qui guident la majorité des administrateurs et je crois qu'il y en aura malheureusement toujours. Qu'ils soient la faute des propriétaires ou, comme c'est souvent le cas, celle des gestionnaires, ces désastres sont néfastes pour tous les acteurs honnêtes du système. C'est pourquoi nous devons nous assurer de toujours avoir recours aux pratiques appropriées en matière de régie et c'est aussi pourquoi un débat public peut être si nous voulons améliorer ces pratiques.

Dans la foulée, le Congrès américain, la Se-



Paul Desmarais J^R

c'est pourquoi il est important qu'en matière de régie d'entreprise, les législateurs ne laissent pas la forme l'emporter sur la substance. En réalité, le rendement à long terme de la participation des actionnaires est le résultat visible et concret d'un ensemble d'importants éléments sous-jacents. Ces éléments essentiels sont...

- > des clients satisfaits des produits et des services qui leur sont fournis ;
- > des employés engagés et très motivés ;
- > une solide équipe de gestion dont les règles d'éthique ont résisté à l'épreuve du temps ;
- > et, bien entendu, un conseil d'administration diligent et efficace, au sein duquel règnent le respect et la confiance.

Tous ces éléments doivent être présents pour que les actionnaires obtiennent un rendement soutenu de leur mise de fonds.

Cela étant dit, je trouve inquiétant que tant d'investisseurs se laissent convaincre d'asso-

bonne stratégie que de cocher la bonne réponse à une question sur la régie d'entreprise !

Voici un extrait du dernier livre de Robert Rubin, *In an Uncertain World* : « Dans un monde où, avec le recul, on confond une erreur honnête ou une mauvaise décision avec la malhonnêteté, les dirigeants seront beaucoup moins enclins à courir le risque d'échouer. »

Rubin poursuit, en parlant de la réforme de la régie d'entreprise : « Il est clair que nous avons besoin de garanties supplémentaires mais, pour aller de l'avant, nous devons instaurer des réformes qui conserveront à notre système toute sa force. »

Ceux qui croient que des règles plus strictes en matière de régie nous préserveraient de l'échec devraient savoir qu'avant de faire faillite, Worldcom et Enron rencontraient, et même dépassaient, certaines des plus strictes normes de régie proposées aujourd'hui.

Et ceux qui confondent saine régie et bonne performance voudront réfléchir à ce qui suit : sur le plan de la performance, ce sont les sociétés à participation restreinte qui obtiennent la meilleure note tandis qu'à des tests utilisés pour vérifier leurs pratiques de régie, elles obtiennent en général un résultat nettement inférieur à celui des sociétés à participation multiple.

(...)

Une question de contrôle

Certains observateurs ont proposé que les sociétés à participation restreinte soient tenues de nommer à leur conseil des administrateurs sans lien avec la direction ou avec l'actionnaire de contrôle.

Cette proposition semble être fondée sur une vague idée que l'indépendance par rapport à la direction et à l'actionnaire de contrôle est synonyme d'excellence et d'intégrité. C'est une erreur. Ce raisonnement sous-entend que les investisseurs auraient avantage à confier leur fortune à un comité de fiduciaires dont les intérêts et l'engagement pourraient aussi bien correspondre que diverger de ceux de l'actionnaire de contrôle.

Si cette proposition vient de leur souci de protéger les actionnaires minoritaires, ils s'inquiètent pour rien : au Canada, un ensemble de lois protège déjà les actionnaires minoritaires. C'est une réalité dont on tient peu compte dans le débat actuel. L'exigence d'une absence de lien entre les administrateurs et l'actionnaire majoritaire est en contradiction avec l'un des principes fondamentaux de la libre entreprise : le contrôle.

Un actionnaire majoritaire a le droit de participer pleinement à l'élection des membres de son conseil et, par l'entremise de ces derniers, de nommer le président-directeur général et d'établir la politique de la société. C'est là le fondement de l'économie de marché. Si les sociétés à participation restreinte existantes devaient se conformer à une telle exigence, on parlerait d'expropriation, d'atteinte au droit qu'est la propriété. Ultérieurement, cette exigence pourrait priver les mar-

chés publics canadiens des avantages de la propriété proactive. Et elle pourrait freiner la tendance à prendre des risques et diminuer l'attrait qu'exercent nos marchés sur les sociétés ouvertes.

Réfléchissez bien : qu'arriverait-il si les entrepreneurs étaient contraints, à l'inscription en Bourse de leur entreprise, d'en confier la régie à ce qui serait en réalité une fiducie ? Combien d'entrepreneurs inscriraient leur entreprise en Bourse à ces conditions ? Et quel effet cela aurait-il sur nos marchés des capitaux qui veulent plus, et non moins, de fonds d'investissement ?

Enfin, j'aimerais dire à ceux qui rédigent les lois et à ceux qui appuient la réforme de la régie d'entreprise que beaucoup de sociétés canadiennes réussissent avec des modèles de régie différents. Le défi sera d'assurer qu'en réglementant la régie d'entreprise, nous ne nuirons pas à leur succès.

(...)

Excellence en matière de régie d'entreprise

Power Corporation exige des sociétés de son groupe qu'elles excellent en matière de régie d'entreprise car nous croyons qu'une saine régie est un important facteur de réussite.

Nous étudierons les réformes proposées par les législateurs canadiens, nous prendrons part aux consultations et, lorsque nous le pourrons, nous leur ferons des suggestions pour faire avancer le débat. C'est dans cet esprit que j'aimerais suggérer aux sociétés canadiennes de songer à adopter un processus pour la résolution des problèmes de conflit d'intérêts entre une société et ses actionnaires majoritaires ou ses dirigeants.

Vous savez qu'à la demande des législateurs et dans ce but précis, les sociétés financières doivent désigner un comité de révision. C'est un concept qui a bien servi Great-West Life, l'une des sociétés de notre groupe.

Les conseils d'administration de toutes les sociétés ouvertes pourraient se doter d'un « comité de révision » composé exclusivement d'administrateurs indépendants, sans lien avec la direction ou avec les actionnaires de contrôle. Ce comité serait chargé d'étudier toute question concernant la possibilité d'un conflit d'intérêts ou d'une opération avec apparentés.

Je suis convaincu qu'un tel comité pourrait régler 99,9 % de tous les litiges et qu'il est plus logique de créer ce genre de comité que de proposer que seuls des administrateurs indépendants (c.-à-d. sans lien avec la direction et l'actionnaire majoritaire) puissent siéger au conseil d'administration de la plupart des sociétés.

De plus, cette démarche protégerait dans une large mesure les actionnaires minoritaires contre l'usage inapproprié de fonds par les dirigeants ou les propriétaires des sociétés et permettrait aux meilleurs dirigeants, qui sont souvent les plus honnêtes, de bien faire leur travail, pour le bénéfice de tous les actionnaires.

Dorval, la honte des Montréalais

Notre dossier sur les aéroports de Montréal, publié lundi dernier, a suscité de nombreux commentaires. Comme l'indique l'échantillon de lettres que nous publions aujourd'hui, nos lecteurs sont très critiques à l'endroit de l'aéroport Pierre-Elliott-Trudeau.

Un échec

Durant les années 60, le gouvernement fédéral a choisi Montréal comme plaque tournante pour l'est du Canada. Il était clair que Dorval ne pourrait jamais répondre à cette mission. Il fallait alors choisir un autre endroit. Mirabel fut sélectionné pour cette vocation. Les résidents de l'endroit ont crié au scandale de l'expropriation, plusieurs ont crié que c'était trop loin, même si plusieurs aéroports dans le monde sont encore plus loin de leur centre-ville. Les résidents de l'Ouest-de-l'Île ne voulaient pas perdre ce moteur économique dans leur région et les Torontois auraient bien aimé que leur ville soit choisie à la place de Mirabel.

Malgré tout, Mirabel, un immense aéroport ultramoderne, fonctionnel, confortable et efficace, classé 5^e meilleur aéroport au monde, a vu le jour. Ces derniers n'ont pas lâché prise pour faire mourir Mirabel. Le gouvernement du Parti québécois a détourné la contribution de 38 millions de dollars du gouvernement fédéral pour la construction de l'autoroute 13 jusqu'à Mirabel à d'autres fins. L'autoroute 50, reliant Ottawa et Mirabel, n'a jamais été terminée. Le train rapide qui devait relier l'aéroport au centre-ville de Montréal n'a jamais été implanté ; seule la gare, sous l'aéroport, a été construite. Elle attend toujours son premier train...

Devant toute cette opposition, le gouvernement Trudeau s'est rétracté à la dernière minute. Il n'a pas acheminé tous les vols à Mirabel ni fermé Dorval, comme promis. Au fil des ans, le trafic aérien international a « démenagé » tout doucement, avec l'aide d'Air Canada, vers Toronto.

J'ai pris l'avion par affaires et pour mes vacances à plusieurs reprises. Parmi les aéroports que j'ai fréquentés, Mirabel est le meilleur et Dorval arrive bon avant-dernier dans ma liste, tout juste devant Athènes. Même les aéroports de plusieurs destinations-soleil sont pour moi plus fonctionnels et plus agréables que Dorval. Mes agents de voyage ont toujours eu un mandat clair : Mirabel d'abord et avant tout, Dorval si on est vraiment mal pris.

Alain Chartier Dorval

Manque de caractère

Quoique personne ne sache ce qui serait arrivé si on avait conservé la dualité aéroportuaire de Montréal, je suis convaincu que les chiffres seraient beaucoup plus sombres qu'ils ne le sont actuellement. L'essentiel, c'est d'avoir un aéroport. La population de Montréal ne justifiait tout simplement pas l'opération des deux aéroports.

Lequel des deux ? Pendant les années 80, j'étais partisan de Mirabel. Les installations y sont modernes et efficaces, et son emplacement géographique offre plus de flexibilité au niveau opérationnel (opération 24 h, etc.). J'ai toutefois apprécié la logique derrière la décision de concentrer les vols à Dorval.

Là où l'aéroport Trudeau déçoit, même dans ses nouvelles installations, c'est par son manque de caractère. Je dis ceci avec respect pour ceux qui ont travaillé fort afin de réaliser la réorientation des aéroports. On n'y ressent pas le marque indélébile de Montréal, on manque son charme. On pourrait être dans n'importe quelle ville.

Je vous dis très franchement qu'ADM, ainsi que nos gouvernements de tous niveaux, inspirent le cynisme avec leurs discours banals à propos de la refonte du rond-pont Dorval et, pire encore, d'un lien ferroviaire entre l'aéroport Trudeau et le centre-ville (et d'autres villes aussi). On n'a vu aucun geste concret public à ce titre. Je peux difficilement croire comment ces améliorations verront le jour dans un avenir rapproché quand Mirabel possède toujours sa station de train non-exploitée (il ne faut



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, COLLABORATION SPÉCIALE

Alain Chartier estime que la décision de faire de Dorval la plaque tournante du transport aérien pour l'est du Canada est un échec total.

pas l'oublier) et est toujours mal servi par le système routier.

Les huit dernières années ont vu naître en moi un grand cynisme envers les autorités aéroportuaires, que j'appuyais autrefois avec un grand enthousiasme.

Verki Michael Tunteng

Notre aéroport fait piètre figure

C'est très commode d'avoir un aéroport tout près de Montréal. De plus, vivant à Pierrefonds et ayant souvent à aller conduire et chercher à l'aéroport des personnes qui viennent de divers pays, le regroupement des vols à Dorval est un net avantage.

Cela dit, notre aéroport fait piètre figure si on le compare à tant d'autres dans le monde, même dans des pays plus petits. Les aéroports de la République dominicaine, SDQ mais aussi le récent STI, sont nettement plus accueillants. Buenos Aires (EZE) et Santiago (SCL) sont lumineux. Et c'est sans parler de Singapour (SIN) et d'autres aéroports d'Asie, qui donnent une impression d'espace et de paix.

Les critiques négatives ne manquent pas sur YUL et, pour éviter de trop répéter ce qui a déjà été souligné, je ne mentionnerai que la déception que j'ai eue quand j'ai eu à utiliser la nouvelle jetée pour les vols transfrontaliers. La distance à parcourir pour accéder aux avions d'American Airlines, par exemple, est beaucoup trop longue, surtout que le nombre de tapis roulants est très réduit et qu'il arrive fréquemment que l'un

ou l'autre soit hors d'usage. Cette même distance à l'arrivée, pour se rendre jusqu'à la salle de l'immigration et des douanes, est également démesurée, toujours compte tenu du fait qu'on a installé très peu de tapis roulants.

Pierre Bélanger Montréal

Le seul avantage est la proximité

Autant en tant que touriste que par affaires, je déteste Dorval. Son accès, avec ses routes tortueuses, est mal conçu ; il faut des kilomètres de marche avant d'arriver à notre avion ; l'emplacement du *dutyfree*, que je dois visiter avec mes valises à la main, ainsi que son manque de lumière naturelle et son manque de visibilité entre voyageur et les gens qui nous accompagnent ; voilà autant d'irritants que l'on ne retrouvait pas à Mirabel. Le seul avantage de Dorval est la proximité, quoique si on nous avait installé les routes et les trains promis au départ avec Mirabel, ç'aurait été parfait. Ailleurs dans le monde, plusieurs grand aéroports sont situés à l'écart des grandes villes et sont desservis par de belles autoroutes.

Martine Lévesque

Le mauvais nom...

Je voyage par affaires et en touriste. Évidemment, Dorval est très loin dans le palmarès des plus beaux aéroports au

monde. Là n'est pas la question. Schiphol est beaucoup plus beau, mais je n'irai pas pour autant y prendre l'avion pour Baltimore ! Dorval est infiniment mieux placé pour desservir Montréal que ne l'est Mirabel. Dès que la salle des arrivées aura été rénoverée, les choses seront tout à fait acceptables. Bravo aux responsables d'avoir bravé la démagogie des uns et des autres. La décision de donner à Dorval son nom actuel est bien plus mauvaise que celle d'y avoir concentré les vols !

Bertrand Desjardins

Dép. de démographie, Université de Montréal

Le mauvais choix

On a fermé celui des deux aéroports qui possédait les meilleures statistiques quant à l'efficacité et à la satisfaction des passagers. On a refusé de voir le potentiel que possédait Mirabel par son emplacement loin des habitations et propice à l'établissement d'un transport en commun adapté aux besoins des passagers. On a choisi le plus vieux des deux aéroports, le plus proche des habitations et des lacs, celui qui créerait le plus de problèmes de circulation. Et en dépensant une fortune en fonds publics. Tout ça pour satisfaire une compagnie privée, Air Canada, championne de la bonne gestion, et en écoutant les recommandations de spécialistes comme les membres de la Chambre de commerce de Montréal et de certains journalistes de *La Presse*. Encore une preuve des bienfaits de la privatisation et du savoir-faire des hommes et femmes d'affaires de Montréal.

Pierre Gauthier Montréal

Vivement Mirabel

Nous revenons de vacances ayant comme transporteur Air Transat. Naturellement, nous étions au départ et à l'arrivée à l'aéroport de Mirabel. Quel dommage que cet endroit soit si désert depuis les transferts à Pierre-Elliott-Trudeau. C'est tout neuf et nous ne sommes jamais pris dans un bouchon de circulation pour s'y rendre ou en revenir, peu importe le jour ou l'heure. Ils n'utilisent plus les transbordeurs, mais ils ont construit une passerelle chauffée très confortable pour se rendre à bord de l'avion que nous devons prendre. Je crains qu'un jour ils transfèrent Air Transat à Pierre-Elliott-Trudeau ; ce serait très dommage.

Jacqueline Gagné

Je m'ennuie de Mirabel

J'aimerais répondre à votre question par une autre question : peut-on voir les chiffres selon lesquels il n'y aurait pas de demande pour les vols Montréal-Rome ? Quand Air Canada a acheté Canadian, on nous avait promis un retour des vols Montréal-Milan, mais quelques années plus tard, on nous a annulé même ceux de Rome. Il faut désormais passer par Toronto, ce qui, bien souvent, oblige les Italo-Québécois à prendre trois avions pour se rendre dans leur région natale. Oui, je m'ennuie de Mirabel.

Maria Sicari

Un aéroport à éviter

Quand je fais mes réservations au départ d'Ottawa pour le Canada ou l'étranger, je fais tout en mon possible pour ne pas passer par Dorval, quitte à rester une heure de plus en vol et ainsi transiter par Toronto.

Paule Tremblay

RÉPLIQUE

Encore un peu de patience S.V.P.

JAMES C. CHERRY



L'auteur, président-directeur général d'Aéroports de Montréal, répond à nos lecteurs.

La problématique des aéroports montréalais ne date pas d'hier et nous pouvons comprendre l'exaspération de certains de nos concitoyens. La décision d'Ottawa de ne pas compléter Mirabel au début des années 80 a consacré le partage du trafic entre les deux aéroports, une situation boiteuse qui rendait les correspondances pénibles et qui a freiné le développement de Montréal comme plaque tournante.

Aéroports de Montréal a le défi de mettre en oeuvre une solution efficace en tenant compte des besoins de la collectivité et de

sa capacité financière. La nécessité de regrouper les vols passagers domestiques, transfrontaliers et internationaux sur une seule plate-forme semble maintenant bien comprise mais, comme il fallait s'y attendre, le choix de Trudeau ne fait pas l'unanimité. Reste que c'est le choix qui a été fait après études et consultations et nous sommes toujours convaincus que c'est le bon choix.

Plusieurs lecteurs ont d'ailleurs souligné l'avantage de la proximité de Trudeau mais d'autres semblent ignorer que Mirabel est conçu pour le trafic international seulement et utilise une technologie impopulaire (les fameux transbordeurs !).

D'autre part, les lecteurs se plaignent avec raison de certains aspects de l'aérogare Trudeau, qui a été conçue dans les années 50. Tout le monde s'entend sur la désuétude des équipements et le manque d'espace, et c'est justement pourquoi nous sommes à reconstruire progressivement l'aérogare pour

en améliorer la fonctionnalité et accroître la capacité.

Plusieurs frustrations se dissipent d'ailleurs d'elles-mêmes à mesure que les nouvelles installations sont mises en service. Nous l'avons constaté en 2003 avec l'ouverture de la nouvelle jetée transfrontalière et de l'agrandissement nord. Le nouveau complexe des arrivées internationales, prévu pour novembre prochain, permettra de doubler l'espace dédié aux douanes canadiennes et la capacité des carrousels à bagages. De plus, les distances de marche vers et au retour de la jetée transfrontalière seront considérablement écourtées avec la disparition des corridors temporaires et l'ajout de trottoirs roulants. Suivra, en juin 2005, l'ouverture de la nouvelle jetée internationale qui mettra fin à l'utilisation de l'aéroquai pour les vols internationaux.

En ce qui concerne les accès terrestres à Trudeau, nous avons déjà déploré à plusieurs reprises la lenteur des autorités gouverne-

mentales à aller de l'avant avec l'amélioration des accès autoroutiers et l'implantation de dessertes ferroviaires. Aéroports de Montréal se fait le promoteur de ces projets essentiels et souhaite ardemment leur réalisation diligente.

Au sujet de la desserte aérienne, soulignons que 130 destinations sans escale, dont plus de 70 internationales, sont offertes par 45 compagnies aériennes actives dans nos aéroports. Compte tenu de la population de Montréal (deux fois moindre que celle de Toronto), il s'agit là d'une desserte tout à fait enviable, qui pourra même s'améliorer avec la reprise de la demande.

Bref, l'essentiel du « nouveau » Montréal-Trudeau sera en place dans moins de 18 mois. D'ici là, nous demandons aux passagers d'être patients et compréhensifs. Si nous pouvons faire quelque chose de plus à l'intérieur des contraintes qui sont les nôtres, faites-nous le savoir. Nous apprécions vos commentaires constructifs.

Elle produit des ingrédients thérapeutiques avec des méthodes biotechnologiques

L'usine de DSM pourrait arriver trop tard

DENIS ARCAND

Si DSM Biologique inaugure sa nouvelle usine de Montréal à la date prévue, en 2005, la firme montréalaise pourrait se retrouver sur un marché moins attrayant que ce qu'elle espérait lorsque la décision de construire a été prise en 2003.

Selon une firme d'experts-conseils en fabrication pharmaceutique de Boston, les pronostics qui prévoyaient une grave sous-capacité mondiale sur ce marché d'ici 2006 risquent de ne pas s'avérer.

DSM Biologique est un sous-traitant de l'industrie pharmaceutique, qui fabrique à contrat des ingrédients thérapeutiques grâce aux nouvelles méthodes tirées de la biotechnologie.

Les ingrédients actifs de ces nouveaux médicaments sont obtenus non plus par des opérations chimiques. Ces ingrédients sont plutôt générées par des cellules vivantes génétiquement modifiées, qu'on « élève » en milieu stérile dans de grandes cuves autoclaves — appelées bioréacteurs — en acier inoxydable.

La firme exploite déjà plusieurs petits bioréacteurs à Montréal, qui vont de 50 litres à 3500 litres. Elle a commencé à l'été 2003 à construire un deuxième bâtiment qui doit abriter quatre bioréacteurs de 15 000 litres chacun. Mais les travaux ont été suspendus à la fin du mois d'octobre 2003. Selon des informations non confirmées par DSM, la construction doit reprendre en juin 2004.

En réaction aux très nombreux pronostics de pénurie faits entre 1999 et 2001, DSM et plusieurs autres firmes ont décidé de construire des usines en anticipation d'une demande qu'elles estiment de loin supérieure à la capacité mondiale.

Mais certains experts commentent à mettre en question ces pronostics alarmistes.



PHOTO PIERRE McCANN, ARCHIVES LA PRESSE ©

Les travaux de construction de l'usine DSM allaient bon train l'an dernier, rue Royalmount, à Montréal.

« Selon les divers scénarios que nous avons étudiés, nous prévoyons plutôt que la situation pourrait osciller entre une sous-capacité modeste et une grave surcapacité », a dit la semaine dernière Tom Ransohoff, de BioProcess Technology Consultants, de Boston, qui compte une cinquantaine de clients aussi bien parmi les petites firmes biotechs que parmi les multinationales pharmaceutiques.

Surcapacité

Lui et son collègue Howard Levine avaient déjà publié au printemps dernier un article en ce sens, intitulé « *The shortage that never was* » (« Une pénurie qui n'a jamais existé ») dans le magazine *BioProcess News*.

La Presse Affaires a demandé à

DSM si la firme avait révisé les pronostics sur lesquels elle s'est basée pour décider, en 1999, de se lancer sur ce marché et, puis en 2002, d'investir 160 millions dans la première phase de la nouvelle usine de protéines thérapeutiques de Montréal. et si la décision de suspendre les travaux, en octobre dernier, était liée à une éventuelle révision des pronostics de DSM.

André Bos, le nouveau président de DSM Biologique, a indiqué que l'actionnaire majoritaire DSM Inc, des Pays-Bas, ne commenterait ces questions que plus tard cet hiver.

DSM est cotée en Bourse en Europe et est actuellement dans la « période silencieuse » qui précède

la publication de ses résultats financiers 2003, qui doit avoir lieu le 11 février, a dit M. Bos par courriel.

L'évaluation faite par MM. Ransohoff et Levine contraste avec les pronostics faits par de nombreux experts depuis 1999. Jusqu'à récemment, les spécialistes de la fabrication pharmaceutique étaient quasi-unanimes à prévoir une grande sous-capacité mondiale.

En effet, depuis le début des années 90, les firmes biopharmaceutiques avaient consacré l'essentiel de leurs ressources à la recherche. Ce n'est que récemment que la nécessité de construire des usines — qui peuvent atteindre un demi-milliard US — s'est imposée.

TÊTES D'AFFICHE

Au terme de la campagne annuelle de souscription de **Centraide** au sein de l'entreprise CAE, **Derek Burney**, président et chef de la direction, a remis un chèque de plus de **381 000 \$**, comprenant une contribution record des employés de CAE (281 000 \$) et un don de 100 000 \$ de l'entreprise. Plus d'une dizaine d'activités (concours de dégüisements, défi sportif, spectacle, etc.) ont permis de recueillir ces fonds. La plus grande part des dons provient toutefois de déductions sur la paie. Participaient également à la présentation officielle du don à la représentante de Centraide, **France Bonneau** : **Maxime Desraspe** (coordonnateur de la campagne), **Luc Laverdière**, et **Kamilia Sofia**.

Microcell solutions (fournisseur de services de communications sans fil sous la marque Fido) et ses 1800 employés ont contribué pour plus d'un million de dollars en neuf ans, aux campagnes annuelles de souscription de Centraide du Grand Montréal. Cette année, grâce à la tenue de multiples activités de financement, on a pu remettre **194 104 \$** à Centraide. Ont présenté le chèque symbolique : **André Tremblay**, président et chef de la direction de Microcell télécommunications, **Martin Munger**, coordonnateur de la campagne Centraide, et **Régent Bélanger**, coordonnateur de la campagne chez Microcell.

Février est le **mois du coeur** et la Fondation des maladies du coeur du Québec invite la population à donner généreusement dans le cadre de la campagne *Affiche ton coeur*. Les gens peuvent se procurer une épinglette en forme de coeur, au coût de 2 dollars, et concourir ainsi au tirage de nombreux prix. Renseignements : **1-888-473-4636** ou **www.fmcoeur.qc.ca**

Les associés du cabinet conseil **PricewaterhouseCoopers** se sont fait teindre les cheveux en bleu, jaune, rouge, orange ou vert, geste contribuant à alimenter la collecte de fonds de la campagne Centraide du Grand Montréal 2003. Ce changement de « look » de **Russell Goodman**, et de ses collègues, **Gilles Savard**, **Alain Dugal**, **Jean Milot**, **Denis Langelier**, **Pierre Maillé**,

Michel Hébert, **Pierre Lessard** et **John Campbell**, a permis à l'entreprise de recueillir **107 000 \$** pour Centraide. Cette activité inusitée a fait suite à une gageure des employés qui devaient dépasser l'objectif de la campagne Centraide de l'entreprise pour avoir la chance de teindre les cheveux des membres de la direction. Ces derniers devaient ensuite conserver leur nouvelle couleur pendant 24 heures, même pour un dîner important avec des membres de la direction d'Hydro-Québec !

La *Fondation de l'hôpital Louis-H. Lafontaine* a tenu à souligner l'exceptionnelle contribution de la *Fondation Norman Fortier* qui a fait des dons totalisant **150 000 \$** au *Centre de recherche Fernand-Seguin* de l'hôpital Louis-H. Lafontaine. Ont donc présenté un chèque symbolique pour souligner ses cinq années de fidèle soutien à la recherche sur les maladies mentales : **Denis Vallières**, **Marc Bourgeois**, et **Michel Salotti**, de la Fondation Norman Fortier ; **Carole Morin** et **Jean Guy Doray**, de la fondation hospitalière ; **les chercheurs Stéphane Guay**, **Kieron O'Connor**, **Richard Boyer** et **Lyse Turgeon** ; **André Lemieux** et **Gilles Lépine**, de l'hôpital Louis H. Lafontaine ; et **Pierre Paul Rompré**, du Centre de recherche Fernand-Seguin.

Le refuge pour sans-abri **Mission Old Brewery** vient de trouver un successeur au révérend **Robert Warren** appelé à exercer des fonctions religieuses dans le diocèse d'Édimburgh en Écosse. C'est un avocat, **James Hughes**, qui a été choisi pour occuper le poste de directeur général de ce service d'hébergement plus que centenaire. M. Hughes était jusqu'à ce jour directeur général d'Époc-Montréal, un centre de formation pour jeunes adultes. Le nouveau responsable de la Mission Old Brewery assumera donc la poursuite de la première campagne majeure de financement menée par la Mission Old Brewery et visant à recueillir **2,5 millions de dollars**.

Les enfants de familles pauvres de la région de Québec bénéficieront de dons de jouets, de matériel scolaire, de séjours en colonie de vacances, etc. grâce aux quelque

27 000 \$ amassés par les gens d'affaires, la chambre de commerce des entrepreneurs de Québec, l'hôtel **Gouverneur Québec** (11 900 \$) et l'hôtel **Delta Québec** (3520 \$), dans le cadre d'une collecte de fonds menée avant Noël pour le compte de la corporation du **Noël des enfants** et la **Société de Saint-Vincent de Paul**. Soulignons par ailleurs que les recettes totales de la collecte menée par le **Noël des enfants** sont évaluées à **462 000 \$** (denrées, vêtements et jouets), dont plus de 200 000 \$ en argent. Cette collecte d'avant Noël a été menée par la Société de Saint-Vincent de Paul de Québec, les caisses Desjardins de la région de Québec, et la chambre de commerce des entrepreneurs de Québec.

Pêche sous la glace, sur le lac Raymond, à Val-Morin, les profits de cette activité familiale devant permettre de financer des activités récréatives pour les jeunes. Le tout aura lieu les 14 et 15 février. Coût : 5 \$, 2 \$ pour les enfants. Renseignements : **819-322-6724**. Permis de pêche requis.

Le pharmacien et homme d'affaires chevronné **Jean Coutu** est la première personnalité du monde des affaires à mériter les grands honneurs des prix de gestion de l'Université McGill et à recevoir le nouveau **Prix d'excellence pour l'ensemble des réalisations**. On a voulu ainsi souligner la réussite d'affaires et l'importante contribution philanthropique du fondateur des pharmacies Jean Coutu. Ont reçu, à cette même occasion, les prix de gestion : **Richard Currie** (Bell Canada Entreprises), **Karen Maidment** (BOM groupe financier), **Andy Nulman** (Airborne Entertainment), et **Barbara Stymiest** (groupe TSX).

Le récital-bénéfice annuel de la **Fondation québécoise du cancer**, mettant en vedette la soprano **Natalie Choquette**, et qui était placé sous la présidence d'honneur de **Christian Martineau** (Standard Life), a permis d'amasser **30 000 \$**, somme qui sera consacré à l'atelier d'art thérapie de la fondation.

Une campagne de sollicitation me-

née par **UAP** a permis d'amasser **44 000 \$** pour la **Fondation québécoise du cancer** organisme qui cherche à améliorer la qualité de vie des personnes atteintes de cancer auxquelles on offre l'hébergement dans l'une ou l'autre des trois hôtels qui dispose cette fondation, qui dispose également d'un portail d'information sur Internet : **www.fqc.qc.ca**. C'est le directeur national d'UAP Canada, **Larry Samuelson**, qui a présenté le don au représentant de la fondation, **Pierre-Claude Paré**.

Cesart, une entreprise de Bell Canada, a fait un don de **2500 \$** à la banque alimentaire **Moisson Montréal**, dans le cadre d'une opération d'envoi de cartes de voeux en ligne. Ce montant représente un peu plus d'un dollar versé pour chaque envoi de carte.

Recevoir pour donner, c'est ainsi que s'est présentée la journée de massage organisée par **Leucan** (Association pour les enfants atteints de cancer) car les profits qui en ont résulté (plus de **7000 \$** cette année) permettront de financer le service de massothérapie spécialisé pour les enfants atteints de cancer que Leucan offre depuis plus d'une quinzaine d'années.

Le designer québécois **Normand Couture** vient de remporter le grand prix remis lors du **Gala des prix de l'ameublement résidentiel canadien** qui s'est tenu récemment à Toronto.

Ambassadeur de l'*OEuvre des maîtres* **Ronald McDonald**, le champion du monde de plongeon **Alexandre Despatie**, a fait une visite au maître plongeur **Ronald McDonald** de Montréal, profitant de l'occasion pour rappeler aux Montréalais que les restaurants McDonald's se sont engagés à verser 0,10 \$ pour chaque vente de « Joyeux festin », estimant ainsi amasser **400 000 \$** par année à travers le Canada. Les fonds ainsi amassés sont en effet destinés à financer les services d'hébergement offerts à Québec et Montréal pour les familles d'enfants hospitalisés.

Les filles sont de plus en plus nom-

En 1999, la firme Immunex est devenue malgré elle un symbole de cette nécessité quand son médicament contre l'arthrite rhumatoïde Enbrel a pénétré le marché à une vitesse inattendue.

Immunex n'a pas été capable de fournir à la demande, ce qui lui a fait perdre des revenus et, à la fin, lui a valu de se faire avaler en décembre 2001 (pour 16 milliards US) par le géant biopharmaceutique Amgen.

Entre-temps, plusieurs médicaments issus de la biotechnologie sont arrivés sur le marché (Rituxan, Remicade, Herceptin, Re-combinate, Kogenate, Activase, Benefix, ReoPro, Pulmozyme, etc.).

Bien d'autres sont attendus en nombre croissant chaque année d'ici 2010 au fur et à mesure qu'ils seront approuvés, ce qui devrait hausser de beaucoup la demande.

Les pronostics catastrophiques sur les risques de la sous-capacité sont devenus un refrain sans cesse répété, qui impliquait des profits considérables pour toute firme possédant une bonne usine.

En juillet 2001, le mensuel spécialisé BioPharm citait des experts selon qui la sous-capacité pourrait retarder de cinq ans la mise en marché de 20 à 50 médicaments alors en développement, un retard qui pourrait coûter jusqu'à 40 milliards US en capitalisations boursière pour les firmes incapables de faire fabriquer leurs médicaments innovateurs.

En janvier 2002, la firme US Bancorp/Piper Jaffray avait prédit que la demande serait rien de moins que six fois supérieure à la capacité mondiale.

En 2002, le président de DSM Biologique de l'époque, Gerban Algra avait fait à Montréal une présentation nettement plus sobre, mais dans laquelle la compagnie prévoyait quand même une sous-capacité mondiale dès 2006.

breuses à choisir des carrières en science, révèle une étude qui confirme ainsi l'impact de l'activité annuelle **Les filles et les sciences : un duo électrisant**. « On note que les ex-participantes qui suivent aujourd'hui un parcours scientifique...sont presque deux fois plus nombreuses à viser les professions des sciences naturelles et appliquées et les professions apparentées que les non-participantes », relate le communiqué de presse annonçant la tenue de la journée **Les filles et les sciences : un duo électrisant**, le samedi 21 février, à l'École polytechnique. Renseignements : **www.lesfillesetlessciences.ca**.

Danse de la Saint-Valentin (soirée disco) au profit du Centre d'action bénévole Marieville, le samedi 14 février, à compter de 19 h 30, à l'école M^{re} Euclide-Théberge. Coût : 20 \$. Renseignements : 450-460-2825.

Le **Théâtre de la Ville** (Longueuil) présentera le spectacle du tandem d'humoristes formé de **Pierre Verreille** et **Michel Villano**, dans le cadre de sa soirée-bénéfice dont le maire de Longueuil, **Jacques Olivier**, sera à nouveau le patron d'honneur. Le tout aura lieu le mardi 6 avril, et sera précédé d'un cocktail. Coût : 200 \$. Renseignements : 450-670-1616.

La **Fondation canado-haïtienne pour la promotion de l'excellence en éducation** (FOCHAPEE) vient de distribuer ses bourses d'études à : **Nicolas Cadet** et **Nydia Dorfeuille**, élèves du secondaire ; aux cégépiennes **Sabrina Dorcéus** et **Sabrina Jeanty**, et, au niveau universitaire, à **Geneviève Ali**, **Gary Germeil** et **Fée Miesandrine Leriche**, ainsi qu'à **Géraldine Plissin**, étudiante au deuxième cycle.

Attribuées pour améliorer la situation des femmes dans les sciences, les bourses de mentorat de **L'Oréal** (5000 \$), qui constituent des suppléments aux bourses d'études supérieures remises par le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG), ont été octroyées à **Sophie Breton** et **Sari Van Anders**.

LES PETITES ANNONCES 987-VENDU

100 IMMOBILIER

RENSEIGNEZ-VOUS
sur nos escomptes aux particuliers

200 MARCHANDISES ET SERVICES

Surveillez nos tarifs promotionnels:
Animaux, ventes de garage
et Marché aux puces

300 OFFRES D'EMPLOIS

Offre d'emploi: Tous les postes sont ouverts
également aux femmes et aux hommes

L'incontournable pour toute personne
en recherche d'emplois et pour
les employeurs avisés!

400 SERVICES PERSONNELS

Souhaits, rencontres, activités.

500 VÉHICULES AUTOMOBILES

Publication de votre annonce dans
le cahier AUTO du lundi et
sur www.capresse.ca

600 LOISIRS ET VÉHICULES RÉCRÉATIFS

700 et 800 AFFAIRES ET AVIS — Publiées dans le cahier La Presse Affaires, du lundi au samedi

HEURES DE TOMBÉE

MARDI AU SAMEDI
17H, LA VEILLE DE LA PARUTION

DIMANCHE ET LUNDI
17H, LE VENDREDI PRÉCÉDENT

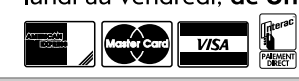
ANNONCES ENCADRÉES
48H, AVANT LA PARUTION

COMMENT NOUS JOINDRE

Heures d'ouverture:
Lundi au vendredi, de 8h à 17h

ADRESSE POSTALE
Les Petites annonces,
7, rue Saint-Jacques, Montréal, (Québec) H2Y 1K9

AU COMPTOIR
lundi au vendredi, de 8h30 à 17h



petitesannonces@lapresse.ca

Immobilier

100 VISITES LIBRES	105 LAVAL RIVE-NORD	109 LAURENTIDES LANAUDIÈRE	131 À LOUER ÎLE DE MONTRÉAL	131 À LOUER ÎLE DE MONTRÉAL	136 À LOUER RIVE-SUD	156 APPARTEMENTS MEUBLES	184 ENTREPÔTS À LOUER	184 ENTREPÔTS À LOUER
---------------------------	----------------------------	-----------------------------------	------------------------------------	------------------------------------	-----------------------------	---------------------------------	------------------------------	------------------------------

100 VISITES LIBRES

METRO RADISSON

Garage int., grandes terrasses
et cours arrière.

(514) 376-3319

101 ÎLE DE MONTRÉAL

AHUNTSIC, 9850 De Lille, duplex, réno., éco. double, 2x5 1/2, s/sol fini, gar. 279 000 \$, F. Guila Sutton ctr. 514-324-2929

ANJOU, duplex semi-dét., très bonne condition, 2e loué chauffé, 310 000 \$. 514-352-3806

ANJOU-SUR-LE-LAC
Maison de ville 2 + 1 ch., s/sol fini, foyer, climatisé, planchers bois, ch. froide. 514-247-2841

BORD DE L'EAU, MtL-Nord, Gouin, maison de ville, 2 + 1 ch., foyer, s/sol fini, gar., terr., 194 000 \$. 514-423-6723

C.D.N., Queen Mary, magnifique condo, grandes chambres, garage, excellent. Sami Oueslati, Re/Max 514-374-4000

CARTIERVILLE, cott. dét. à 2 pas parc, école Ste-Odile, 6 pcs, 3 ch. Portes et fenêtres changées. Grand terrain, ++ +. 225 000 \$. 514-724-6128.

LASALLE, cottage semi-dét., 8 pces, gar., vue Rapides Lachine, 296 000 \$. 450-346-0630

MTL-MERCIER, duplex semi-dét., gar., façade 42 pi., 2x5 1/2, s/sol fini poêle combustion, rénové, pavé uni, poss. bach. Un vrai bijou! Une visite s'impose. 289 900 \$. 514-947-8093.

OUTREMONT, cottage, 5 ch., 2 s/bains, cachet, foyer, jardin. 679 000 \$. E. Labelle / N. Clément Re/Max 514-271-2131

OUTREMONT ADJ. condo 3a, rénové, 2 ch. stat. ext. électros, incl. 249 000 \$. E. Labelle / N. Clément Re/Max 514-271-2131

VILLE ÉMARD, bung. très sympathique, entièrement rénové par architecte, cour arrière, place stat. A quelques min. 2 métros, parcs et centres commerciaux. 514-732-0220.

VILLE ST-LAURENT, grand bung., foyer, garage, s/sol fini. Occupation rapide. Sami Oueslati, Re/Max 514-374-4000.

105 LAVAL RIVE-NORD

DUVERNAI, Val des Arbrès, 12 000 pi² d'édure, architecture unique, puits de lumière dans hall, 2 bureaux pour professionnel, a/c, aspirateur central, 2 foyers, garage, piscine, accès facile ponts Papineau et Pie IX. **279 000\$, tél. 514-236-0373**

LORRAINE, bung. 74, 3 ch., foyer, thermopompe, s/sol fini, garage, toit 2002. 159 000 \$. Jean Yves Faucher (514) 971-1426. Excelsior Ctr

ST-EUSTACHE 159 000 \$. 3 ch. foyer, thermopompe, s/sol fini, garage, toit 2002. 159 000 \$. Jean Yves Faucher (514) 971-1426. Excelsior Ctr

ST-EUSTACHE idéal inter générations, 3 + 2 ch. plus 4 1/2, 2 garages, Jean Yves Faucher (514) 971-1426. Excelsior Ctr

STE-DOROTHÉE, maison d'excoiff., 4 ch., électros incl., a/c, thermopompe, pl. bois franc, piscine, garage double, près train, doit vendre. Meilleure offre. 514-943-2893

STE-MARTHE / Lac, cott. 4 ch. foyer, garage, terrain 10 000 pi. car. près marina, 99 900 \$. Jean Yves Faucher (514) 971-1426. Excelsior Ctr

109 LAURENTIDES LANAUDIÈRE

TREMBLANT, Montée Ryan, cott., 2250 pi car., 269 900 \$ taxes payées. 514-824-6196

115 CONDOMINIUMS, COPROPRIÉTÉS

ANJOU, superbe unité de coin 03, très éclairé, 2 ch., pl. lattes, 10 min. métro, P. Labrancha, La Capitale Est Mtl 514-353-9942

Canal - Marché
Lots sur le canal 700 à 2000 pi. car. Prix pré-construction. **937-2100**

CENTRE-VILLE, loft impeccable, 1200 pi² avec mezz., 224 900\$, prix compétitif, entrée indépendante, pl. lattes, ambiance zen, plafond 14 pi. Denis Pelletier, 514-327-5525, 450-661-6810

ILE DES SOEURS, luxueux, 8 1/2, foyer, terrasse, spa, garage, 519 000 \$. 514-898-9348

ILE DES SOEURS, 1 ch., + mezz., design, foyer, garage, 219 000 \$. 514-766-8046.

MTL-NORD, bord R.D.P., 3e étage, côté ouest, 4 1/2, imm. 10 étages. Piscine, etc., 167 000 \$. Epsom Ctr. 514-990-6616.

PLATEAU, face parc Lafontaine, condo 6 1/2, bois franc, 1420 pi², const. 96, très éclairé, magnifique vue, 3 ch., balcon, terr., foyer, 299 000\$. 514-526-0089

SANCTUAIRE DU MONT ROYAL, charmant et luxueux condo, 1200 pi², très éclairé, vue, grand balcon, à voir 1 290 000 \$. 514-735-8798.

ST-LAMBERT
nouveau sur le marché!!!
cottage rénové et agrandi 10 pces, 5 ch., jardin, paysager lauréat 1997 maisons fleuries, décor chaleureux, cuisine, 449 000 \$. Lucie Mercier ctr. (514) 386-1230

106 RIVE-SUD

OTTERBURN PARK, cott. victorien, 4 ch., piscine, asp. central, foyer, décoration chaleureuse, 178 500\$. 450-230-0019

ST-BRUNO, cottage 3 + 1 ch., foyer, piscine creusée, secteur calme, 274 900\$, 450 441-5933

ST-LAMBERT
nouveau sur le marché!!!
cottage rénové et agrandi 10 pces, 5 ch., jardin, paysager lauréat 1997 maisons fleuries, décor chaleureux, cuisine, 449 000 \$. Lucie Mercier ctr. (514) 386-1230

108 BANLIEUE EST

REPENTIGNY, secteur de prestige, bung. tout brique, 4 ch., bois franc, 2 s/bains, pompe, paysager, impeccable, 275 000 \$. 450-585-8314.

109 LAURENTIDES LANAUDIÈRE

MONT-TREMBLANT
Les Manoirs, condo luxueux 2 ch., 2 s/bains. 514-985-3105

ST-ALPHONSE-RODRIGUEZ, bung. 2 ch., beau terrain aménagé, accès au Lac Pierre et Loyer. 70 000 \$. 450-883-5778.

ST-DONAT, split avec 2 terrains commerciaux. Entièrement rénové, sur rue Principale, centre-ville. Plusieurs possibilités. 269 000\$. Echange considéré. 450-758-7042.

STE-ADELE, panoramique, maison style ranch, 2 ch., 2 s/bains, 197 000\$. 450-464-1359

131 À LOUER ÎLE DE MONTRÉAL

ACADIE, bout., 10 500, 1 1/2 à 4 1/2, s/sol, style condo, a/c, piscine, sécuritaire. 514-335-3377

AHUNTSIC, grand 4 1/2 eau chaude, libre. 575\$. 514-381-4449, 514-323-2571

AHUNTSIC, joli 3 1/2 s/sol, pour mars, et 4 1/2, juil., pl. bois, beau secteur près métro Crémazie, 390 \$ et 600 \$. 514-865-0116.

AI beaux 4 1/2 et maison 7 1/2, les entrées, foyer, élect. Très services. 514-336-1701.

ALEXANDRE-DE-SÈVE
Superbe 5 1/2, 2 ch., accès parc, 900 \$ mois. 514-287-9272

ANJOU, coin et duplex prestige (galerie-Versailles-métro), grand 5 1/2, bois franc, occupation juin, 895 \$. 514-353-3064

ANJOU 3 1/2, chauffé, éclairé, meublé si désiré, urgent à sous louer, 6245 \$ 514-352-5556

BEAU 5 1/2 rénové + cou + s/sol, Villery, PAS D'ANIMAUX, libre, 1250 \$. 514-384-9852.

BEAUX 2 1/2 (2 min. métro Beau-bien), fév. 535\$, 550\$, tout incl. Pas d'animaux. 514-384-9852.

BOUL. ROSEMONT / Louis-Hémon, grand 3 1/2 meublé, chauffé, 480 \$ mois. Non-fumeur, réf. Mars. 514-721-1165.

C.D.N., 3 min U de M, rue Darlington, 4 1/2, 925\$, libre, poss. 3 ch. fermées. 514-737-0798

C.D.N., 2 1/2-3 1/2, chauffé, poêle, frigo (514) 725-0678

C.D.N., av. Kent, 4 1/2, tout rénové, près centre d'achats, poss. garage, libre. 514-735-4802

C.D.N., Dupuis, super grand 3 1/2, chauffé, fév. ou mars, 705 \$ tout réno, s/bains neuve, pl. céramique cuisine, pl. bois, 5 min. à pied métro. 514-735-1371

C.D.N. / Linton, faut voir, près centre de M., grand 3 1/2, tout rénové, chauffé, réno, équipé, balcon, clair, bcp propre. Idéal étudiants. 514-739-5652

C.D.N. 5 min. HEC et U de M, près services, 1 1/2 550 \$, 3 1/2-610 \$, fév-mars, chauffé, réno, nouvelle cuisine, pl. bois, 5 min. à pied métro. 514-735-1371

H-BOURASSA OUEST 1595 3 1/2, 4 1/2, béton, asc., av. ill., mai. 514-956-1108, 514-334-6048

ILE-DES-SOEURS, 3 1/2, 1er av., lav./séch./lav/vaiss. Stat. ext. 900 \$. 514-767-8401

131 À LOUER ÎLE DE MONTRÉAL

MTL-NORD, 2 1/2 duplex, grand, élect., lav./séch., parc, tranquille, 1er juillet. 514-807-7401

N.D.G., 2 1/2, réno., chauffé, poêle, frigo, pl. bois, tranquille, 1er juillet. 514-369-3358, 514-947-2403.

N.D.G., Grand Boulevard / Monkland, grands 4 1/2 (1 ch. 800\$), 5 1/2 (2 ch. 985\$); face au parc, ensolleilé, chauffé, eau chaude, poêle, frigo, plafonds hauts, bois franc, cachet, très propre, 514-684-5993.

N.D.G., Près métro Villa Maria, très grand 4 1/2 réno, bois franc, 670\$, libre, gar. disponible. S.v.p. message: 514-488-0175.

N.D.G., Wakley/Sherbrooke, grand 3 1/2 élect. loc., poêle frigo, 555 \$. 514-239-4775

OUTREMONT, 4 1/2, chauffé, balcon, piscine, fenêtré, 514-272-8906, 514-271-8004

OUTREMONT, Av. Bernard, près du théâtre; superbe 5 1/2, électros. 1400 \$. Libre, + 1 mois gratuit. 514-824-2827.

OUTREMONT, Côte Ste-Catherine, 3 1/2, près tous les services, mi-fév. 514-707-7363

OUTREMONT, face église St-Viateur, 2000 pi car, rénové, 3 c + c., chauffé, fenêtré, ensolleilé, contrôle personnel du chauffage, climatisation, grand balcon privé. Poss. garage. 499 000\$. 514-948-3009, 514-737-4979

OUTREMONT, grand 6 1/2, rue Hutchison, av. électros incl. biblio. 514-948-1524

OUTREMONT, rue Bernard, rés. ou comm., 6 1/2 luxueux, bois franc, 5 électros stainless. 2500\$. Libre. 514-238-1000

OUTREMONT, rue Outremont, super 2 1/2 à partir: 565 \$ et 3 1/2 s/bains, électros et rideaux incl. 1100 \$. 514-685-9517.

OUTREMONT, Willowdale, 4 1/2, 1er, bois franc, chauffé, 1100 \$, 1er mars, 514-843-0406.

OUTREMONT, ADJ., rue Lennox, super 3 1/2 735 \$, fév-mars, chauffé, réno, équipé, pl. bois, idéal étudiant. 514-733-1371.

PAPINEAU, près Rosemont 1 1/2 tout incl., sécuritaire, 425 \$, libres. 514-735-3146.

PLATEAU, 7 1/2, rue De Bor-laine, lav./séch., eau chaude, petit cour arr. disp. imm. 1300 \$. 450-446-7577

PLATEAU, boul. St-Joseph, superbe 5 1/2, 5 électros, boiserie, 1050 \$. 514-389-6878.

PLATEAU, De Lorimier 5321, Nord de Laurier, 5 pces avec cachet, remis à neuf, 1 ch., 2e étage, lav./séch., incluses, libre, 850\$. 514-845-6435

PLATEAU, Duluth, 3 1/2, 2e, frais peint, entrée lav/séch., mars, 514-993-4439.

PLATEAU, face parc Lafontaine, 2 1/2 rénovés, balcon avec vue, meublé si désiré. Immédiat. 650 \$ tout incl. 514-522-5022.

PLATEAU, face au parc, 1 1/2, 4 1/2 (1 ch.), chauffé, eau chaude, poêle, frigo, Libre. Faut voir. 610 \$-895 \$. 514-353-2572

PLATEAU, grand 3 1/2, 5000, 3e, boiserie, mars, 550\$ www.sympatico.ca/view

PLATEAU, Marquette, 6 1/2 au 3e; très éclairé et agréable. Libre fév. 1200 \$. 514-523-1346

PLATEAU, métro Mt Royal, beau 4 1/2 réno., 1 ch., équipé, balcon, jardin, 825\$, 942-2525

R.D.P. 4 1/2, bas duplex, bord eau, libre, planchers chauffant, cour, 800 \$. 514-494-8841

RIDGEWOOD
4 1/2, libre, chauffé, équipé, propre, 514-735-0740.

ROSEMONT, 298 av. 3 1/2, pl. bois franc, chauffé, eau chaude. 535\$. 14-735-3146.

ROSEMONT, 2 1/2 genre loft, entrées lav./séch., tranquille, réf. 395\$ libre. 450-666-6540

ROSEMONT, 3 1/2, 4 1/2 chauffés; pl. lattes; eau chaude incl. près tous services. 514-725-1410.

ROSEMONT, 3 1/2, près parc Molson, pl. bois, les entrées, en 1er mars, 440 \$. 514-722-5541

ROSEMONT, 4e Av. Masson, 9 1/2 r-de-ch., idéal prof., 1050\$, libre mars, réf. 514-525-8653.

ROSEMONT, Beaubien/41 ave 3 1/2, près d'un parc, 525 \$ non chauffé, (cin) 482-0727

SHERBROOKE coin Fullum, beau grand 4 1/2, tranquille, tout rénové, vue parc, 895 \$ chauffé, balcon, jardin, 825\$, 942-2525

SNOWDOWN, imm. prestige, 5 1/2-1100 \$, 4 1/2-850 \$, 3 1/2-700\$ chauffé, équipé, près métro. 514-908-7878, 514-781-8168

ST-LÉONARD, 4 1/2, béton, style condo, 2 ascenseurs, stat. lav./séch. 770 \$. 514-257-1475

ST-LÉONARD, condo 4 1/2, r de ch., garage int., ascenseur, 995\$. Info: 514-830-0675

ST-LÉONARD, condo 4 1/2, r de ch., garage int., ascenseur, 995\$. Info: 514-830-0675

ST-LÉONARD, condo 4 1/2, r de ch., garage int., ascenseur, 995\$. Info: 514-830-0675

TÉTREAULTVILLE 6 1/2, r-de-ch., aire ouverte, 3 ch. bois franc libre 760\$: 514-355-0247

V.M.R., bas 2plex, cuisine réno boiserie chêne, s/sol fini, gar. + ext., 2 pas des services, réf. 1550 \$ chauffé, 514-733-7212

VERDUN, style loft neuf, 4 1/2 et 3 1/2, 1er étage avec s/sol, cour, stat., tourbillon, bois franc, libre, 950\$ et 1075\$. 514-788-9637

VERDUN O., 3 1/2, électrique, bois franc, balcon, 3e, 370 \$, 450-672-3287

136 À LOUER RIVE-SUD

VILLA GOUIN, 3320 Gouin est, près St-Michel, tranquille, sécuritaire, béton, 3 1/2, 650 \$, 4 1/2, 750 \$, eau chaude, garage intérieur, ascenseur. Libre imm. 514-898-3325, 514-324-3175.

VILLERAY, 6 1/2, rénové, 3e, boiserie, tourbillon, stores bois, 1280, 514-272-0736

VILLERAY / Chambord, petit 4 1/2, pl. bois franc, rénové, chauffé, 615\$. 514-735-3146

VILLE ST-LAURENT, 3 1/2, 4 1/2 en béton, chauffé, eau chaude, 514-745-0456

VILLE ST-LAURENT, 3 1/2, 4 1/2, près des autobus, chauffé, eau chaude, 514-313-9784

VILLE ST-LAURENT, 3 1/2, chauffé, eau chaude, poêle, frigo, piscine ext., ascenseur, concierge, Pas d'animaux, Réf. 514-748-9841, 514-747-1133.

VILLE ST-LAURENT, 990 Cote Vertu, 3 1/2 chauffé, libre. 514-748-5888, 514-334-6048

WESTMONT
près lac des Castors, grands 6 1/2 éclairés. Neufs. 2 mois gratuits. Bail jusqu'à juin 2005. 1500 \$. 514-824-2827.

137 BANLIEUE OUEST

DORVAL, 3 1/2, 4 1/2 chauffés, semi meublé, très propres. 514-636-9401, 514-696-3109

139 LAURENTIDES LANAUDIÈRE

À ST-JÉRÔME, grand 5 1/2 luxueux sur 2 étages, foyer, 2 s/bains. 514-995-7952 ou bellemar@colba.net

MT-TREMBLANT, 9 min. Condos 1 ch. tout équipé. Jour/sem/mois. 819-686-5512

143 ÉTATS-UNIS HORS FRONTIÈRES

ST-PETERSBURG Routelle 1 ch., propre, 28 mars au 30 avril. 175\$ US/sem. 450-835-2710

145 CONDOMINIUMS, COPROPRIÉTÉS À LOUER

AHUNTSIC, 8704 André Grasset, condo 4 1/2, luxueux, terrasse, électros et rideaux incl. 1100 \$. 514-685-9517.

A.L.D.R., grands 4 1/2 ensolleillés, béton et acier, 2 balcon, stat. ext., vue arrière sur parc, à partir de 730 \$. 450-668-7695.

ANGUS
Grands 4 1/2, 5 1/2, tapis ou pl. bois neuf, stat. ext., frais peint, à partir de 880 \$. 514-526-1147.

BROSSARD, condo neuf, 2 ch., 2 s/bains, 190 000\$. 950 \$. Libre. 514-891-1242.

ILE ST-JEAN, neuvs, grand balcon/terr., bain podium, foyer, bois franc, gar., etc. 4 1/2: 950\$, 5 1/2: 1050\$. 450-471-8855.

147 CHALET À LOUER

10 MIN. ORFORD, 2 ch., foyer, tourbillon, tout incl., 1000 \$/mois / année, 450-534-3346.

MT-MONTREMBLANT
Bord lac, ski, 3 chambres, foyer, 325\$/sem. et. (819) 688-3347

ST-ADOLPHE D'HOWARD 1 à 5 ch., foyer, lac, sem./ins sem./mois. 819-327-3432

ST-ADOLPHE D'HOWARD style champêtre, 3 ch., foyer, max/min 6-7 personnes. Libre relâche. 514-843-8376.

A SUTTON sem., fin sem., 2-5 ch., piscine int., 450-335-3737, domainebellevuevut.com

CHARLEVOIX, VUE FLEUVE, lac. Ski. Spécial Ski. 418 435-3810 www.charlevoix.net/chalets

EASTMAN, lac d'Argent; jolie maison tout confort; ad. piste ski fond; 2 couples + 1 enfant. Mars: 3000 \$. 514-249-4982

MONT STE-ANNE, condo face aux pentes, 3 ch., foyer, 8 personnes, 450-661-2660.

ST-JOVITE, bord lac, 2 à 8 ch., équipements, 819-425-3900

ST-JOVITE 15 chalets, foyer, ski, motoneige, 819-688-2809. www.chaletsauzou.com.qc.ca

ST-SAUVEUR, grand, luxe, 4 ch., 2 salons, foyer, ciné, 1300 \$ sem. 514-995-7658.

148 CHAMBRES, PENSIONS

APP. 1 1/2 cuisinette, tél., tv, stat. gratuit. 180\$/sem. 599\$/mois; **MOTEL EXCEL** 514-322-8640

ETUDIANT bel app. tranquille. Sécuritaire. Câble et + 95\$ sem. 514-723-4016.

LONGUEUIL, 2 ch., s/sol cottage, s/bains, frigo, micro-ondes, st/élec, travailleur(e), étudiant(e), non fumeur, tranquille, réf. 325\$/mois, 450-928-3165.

MOTEL (514) 489-4258
Ch. à la sem., tél. poêle, frigo, super écran, stationnement, 10 min. centre ville

PLATEAU, COLONIAL
réno, A/C, équipé, Câble; tout incl. 400 \$. 514-585-1444

149 PROPRIÉTÉS À LOUER

OUTREMONT, résidence de grande élégance, rénovée, bois et vitraux, 5 c.a.c., s/bains, plafonds 11", près école, 325\$/mois, 450-928-3165.

STE-DOROTHÉE, maison d'excoiff., 4 chambres, électros incl., bureau, a/c, piscine, garage double, près train, meublé ou non, 2900 \$. 514-943-2893

TERREBONNE, bung. de luxe 6 1/2 r-de-ch., élect. grand stat., 1er mars, 514-322-6988.

154 ON DEMANDE À PARTAGER

RECHERCHÉ: colocataire avec tempérament artistique pouvant vivre avec 2 étudiants dans 6 1/2 (514) 934-2462

RECHERCHÉ COLOCATAIRE
tout inclus, Plateau, 450 \$

156 APPARTEMENTS MEUBLES

LONGUEUIL, rue Chemin du Lac, 4 1/2, 36, dans 8-plex, Eau chaude, 800 \$. Fév. 04. Réf. requises. 450-448-1843

LONGUEUIL métro, propre, tranquille, ensolleilé, chauffé, éclairé. 3 1/2, à partir de 550 \$, 514-995-5285.

ST-LAMBERT, 3 1/2, 1er avril, chauffage, eau chaude, entrées lav./séc., pl. bois, réf., pers. semi retraité bienvenue. Pas d'animaux. 650\$. 450-923-4677 www.brylon.qc.ca

CENTRE-VILLE ET PLATEAU
1 1/2, 3 1/2, 4 1/2, ascenseurs, confort qualité, 910\$ + 514 631-8108

CENTRE VILLE Mt McGill, studio et 3 1/2, meublé, équipé, tél., câble. 514 831-8753 www.visit3d.com/daniel

GATINEAU / J de M très beau 3 1/2, joliment meublé, impeccable 700\$. Janvier. 514 576-5756

LAVAL, condo - hôtel 3 1/2, 4 1/2, équipé au mois

MÉTRO Rosemont, 4 1/2, ville St-Laurent, 4 1/2. Sem. ou mois. A. Z. 514-941-6039

156 APPARTEMENTS MEUBLES

LAVAL, condo - hôtel 3 1/2, 4 1/2, équipé au mois

MÉTRO Rosemont, 4 1/2, ville St-Laurent, 4 1/2. Sem. ou mois. A. Z. 514-941-6039

160 PROPRIÉTÉS À REVENDRE

AHUNTSIC, 2090 Pl. H-Bour-rassa, 27 logis, chauff. élect., rev. net, 110 000 \$. Prix: 1 075 000 \$ nég. 514-365-3170

AI ACHETEURS sérieux, 30 à 250 logis de qualité, payerait jusqu'à 9 x rev. Michel Gravel, Royal Le 450 656-9000

BÉTON const + / 25 ans, loges, Style cottage, const. + / 25 ans. Rev. net, 180 000 \$. Prix: 1 500 000 \$. C. Boulanger (514) 255-5202. Re/Max Mtl Métro

162 PROPRIÉTÉS COMM. INDUSTRIELLES

EDIFICE professionnel, 25 bureaux fermés, 2x4 1/2, 2x5 1/2, tout loué, transport. Jean Yves Faucher (514) 971-1426. Excelsior

VERDUN 10 min. du Centre Ville industriel, 26 000 pi², car. terrain 41 000 pi², car. rev. 80 000\$. Potentiel 125 000 \$. C. Boulanger 255-5202. Re/Max Métro

172 COPROPRIÉTÉS/ ESPACES COMM. INDUSTRIELS

VIEUX MTL, rue St-Paul près McGill condos commerciaux à vendre, 16 000 pi² car., actuellement organisés en bureaux luxueux, autres occupations commerciales possibles. Info: Stella Bucu, Groupe Sutton Immobilier 514-597-1801

180 ESPACES COMM. INDUSTRIELS À LOUER

ESPACE comm., de 7000 à 14 000 car., béton, ascenseur, situé à Verdun. Serge Marchand 514-523-6162 poste 2

FULLUM / Masson, r-de-ch., 1700 ou 3500 pi², 20 pi de haut, béton. Libre! 514-526-2419

182 COMMERCES À LOUER

COMMERCE à louer, Pie-IX 1er mars, environ 1200 pi. car., petit centre d'achat, excellent emplacement. Agnès Fiedler: (514) 393-8122

184 ENTREPÔTS À LOUER

ENTREPÔT INDUSTRIEL 5400 à 32 400' CAR.
MONTRÉAL - RIVIÈRE DES PRAIRIES
JUNON INC. • 514-648-1015 #223

186 BUREAUX À LOUER

ACADIE / SAUVÉ, grands, aménagés, stat. A/C spécial de 145 \$ et +. 514-956-7855

BUREAU économique très bien aménagé, ample stat., cour de Laval jusqu'à 2500 pi. car. 3364 bou. St-Martin. 514 576-5756

CH-COLOMB, métro J-Talon, superbes bur. prof., grand stat., 450-435-2219, 514-495-8626

MÉTRO BEAUBIEN, grand 8 1/2 avec s/sol, 1600 pi². Bois franc, rénové. Mars, près tout, 1750\$. 514-849-2383.

186 BUREAUX À LOUER

MTL-NORD Entre Pie XI et Lacordaire. 2800 pi car., moderne, luxueux bas prix! 514-526-2419

N.D.G., près de Concordia (Loyola) espace de bureau à louer, Cawendish / Notre-Dame-de-Grâce immédiatement, 1000 à 20 000 pi². Aussi 50 000 pi² contigu disponibilité été 2004. Loyer à partir de 10.50 \$ / pi car. incluant chauffage, climatisation, entretien ménager, stationnement ext. etc... 514-737-7554

200 Marchandises et services

ACHAT ANTIQUES
Bronzes, etc. S. Gellineau 450-796-2886, 450-835-8686

ACHAT D'ANTIQUITÉS
Succession 514-577-8486

214 LIVRES
Librairie Bonheur d'occasion
Achetez à domicile
livres de qualité en tous genres au meilleur prix. 514-914-2142 4487 de la Roche et Mt-Royal

REVUE Esprit du 1er janvier 1969 au 31 déc 2001, 340 mcs, à vendre. 450-224-5317

217 INFORMATIQUE
SPECIAL ordi neufs et usagés. Info-Carrefour, 8642 7rs-Denis, Montréal, tél.: 514-381-4044 www.informarefour.ca

203 AUDIOVISUEL

ABSOLU BESOIN car. 35 mm, 2 1/4, 4 x 5 ciné-ma, paye le plus. 514-344-0334

205 INSTRUMENTS DE MUSIQUE

V Synth comme neuf. Prix 2500 \$. 450-448-5560

211 COLLECTION

500

Véhicules automobiles

550 AUTOMOBILES

VOLVO

D'OCCASION

CERTIFIÉE

550 AUTOMOBILES

VOLVO

D'OCCASION

CERTIFIÉE

VOLVO
04, S80-T6, argent, 3300 km
03, V70 cuir mags toit 13 626km
03, V70 - AWD bleu 21 000km
03, S60 ASR, aut. choix de 2
03, V40 cuir mags toit 25 800km
03, S40, cuir mags toit choix (3)
02, S60 T5 aut. dote 31 900km
02, V70 T5, 5 vit. 37 500km
01, V70 aut. mags cuir 30 500 \$
01, S60 man. noir, 24 900 \$
01, C70 aut. décap. 41 500km
00, S80, 2.9, noir, 26 500 \$
00, S70 aut. cuir mags 22 900 \$

VOLVO FRANKE
Intérêt à partir de 0.8%
Gar. jusqu'à 160 000km
Pour modèles 2000 et +

2002, S60 2.4T 39 000km
2001, V70T5 64 000km
2001, V40 30 000km
2001, S60 24 500 \$
2000, S80 53 000km

À PARTIR DE 1997 JUSQU'À 2003
Demandeur: FRÉDÉRIC
1 819 326-4775
1 800 454-4775
OUVERT LE SAMEDI

VOLVO MERCEDES 03 À 97 Y. AUTO SELECT
01 V70 T5 7pl bas km 29 400\$
01 V40 wagon, équipe 18 900\$
99 S80 T6 turbo, noir 21 900\$
98 C70, 2 portes, turbo 16 900\$
Garantie, financement
échange. À voir! 450-433-2002
www.autoselectmirabel.com

VOLVOS
02 S60, man., 46 km, 28 500\$
01 V70 87000km, 24 500\$
00 V70 7 pl., 97 km 21 500\$
00 S80 79 000km, 23 000\$
00 S80 59 000km, 25 500\$
01 S60, 91 000km, 23 500\$
00 S80, 40 000km, 27 500\$
00 S80 T6 45 000km, 28 500\$
98 S70 GLT 118km, 15 500\$
98 XC70, 120 000km, 17 500\$
Garage Blainville
450-434-1169.
www.servicevolvo.com

VOLVO 1996 GLE, fam., 220 000 km, tout équipée, 8000\$. 514-426-5653.

VOLVO 850 1997, aut., noire, 115 000 km, Cruise, A/C, 9495\$
C.T. Auto. 450-433-8180

VOLVO 850 GLT '93, 140 000 km, 5 vit., 8 mags, femme proprio, 6300 \$, 514-387-9124.

VOLVO 850 GTL 96, cuir, toit. Bas km. A1, 9 995 \$. Auto Lè-tourneau, 514-866-1401.

VOLVO fam. Cross Country 4X4, 01, tout équipé, 99 000 km (aut). 30 500\$. 450-229-1550

600

Loisirs et véhicules récréatifs

605 SPORTS, PLEIN AIR

POUBELLE DU SKI, loue snow, Mt. Laval, St-Hubert, St-Hyacinthe. 514-384-0837

661 MOTONEIGES, VÉHICULES TOUT TERRAIN

BOMBARDIER Grand Touring 700, 98, 3 cyl. très propre, parfaite cond. inspection 2003-04 déjà faite. 450-441-9390

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR?

RÉPONSES

- 1) Oreille de l'homme manquante.
- 2) Sa manche gauche incomplète.
- 3) Un pli en moins sous la ceinture.
- 4) Une note de musique différente.
- 5) Un joint en plus sur le deuxième coude de l'oléoduc.
- 6) Derrick de gauche plus grand.
- 7) Le petit nuage a été déplacé.
- 8) Une dune plus longue à gauche des nuages.

AVIS LÉGAUX

APPELS D'OFFRES

SOUSSIONS - ENCANS



Consultation publique

Charte montréalaise des droits et responsabilités

À la demande du Comité exécutif de la ville de Montréal, l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) tiendra une consultation sur la proposition de *Charte montréalaise des droits et responsabilités*.

OBJET DE LA CONSULTATION

La proposition de Charte montréalaise décline des droits en prenant en considération les champs de compétence de la Ville de Montréal et sa capacité à les rendre effectifs. Les engagements proposés sont donc proportionnels aux responsabilités de la Ville et à ses moyens financiers. La pleine jouissance des droits énoncés reposerait sur un engagement collectif, des citoyens, des citoyennes et de la Ville de Montréal.

Elle serait également un instrument au service des citoyens et de la Ville de Montréal. Les citoyens pourraient s'en inspirer dans leur vie quotidienne, dans l'exercice de leurs droits et responsabilités. De plus, ceux et celles qui s'estimeraient lésés pourraient s'adresser au Bureau de l'ombudsman qui disposerait d'un pouvoir d'enquête, de médiation et de recommandation.

ASSEMBLÉES DE CONSULTATION PUBLIQUE

L'OCPM convie les personnes et organismes intéressés à participer à la consultation, selon l'horaire suivant :

Séances d'information et période de question :

Date :
24 février 2004 à 19 h

Lieu :
Marché Bonsecours
350, rue Saint-Paul Est
Salle de bal (métro Champ-de-Mars)

8 mars 2004 à 19 h

Bibliothèque Langelier
6473, rue Sherbrooke Est
(métro Langelier)

10 mars 2004 à 19 h

Centre communautaire Sarto-Desnoyers
1335, chemin du Bord du Lac
Salon A (autobus 202)
Arrondissement Dorval

15 mars 2004 à 19 h

Centre d'éducation des adultes (CEDA)
2515, rue Delisle
(métro Lionel-Groulx)

16 mars 2004 à 19 h

Église orthodoxe Saint-Nicholas
80, rue De Castelnau
(métro De Castelnau)

Des séances sont spécifiquement réservées pour le dépôt de mémoires et l'audition des personnes et organismes qui désirent s'exprimer :

Date :
5 avril 2004 à 19 h

Lieu :
Marché Bonsecours
350, rue Saint-Paul Est
Salle de bal (métro Champ-de-Mars)

7 avril 2004 à 19 h

Complexe sportif Claude-Robillard
1000, rue Émile-Journault
Salon des dignitaires
(métro Crémazie, autobus 146 Est)

13 avril 2004 à 19 h

Centre communautaire Sarto-Desnoyers
1335, chemin du Bord du Lac
Salon D (autobus 202)
Arrondissement Dorval

Des séances supplémentaires pourront être tenues au besoin.

DOCUMENTATION

Les personnes et organismes intéressés à prendre connaissance de la proposition de *Charte montréalaise des droits et responsabilités* sont invités à la faire dès aujourd'hui aux heures habituelles d'ouverture :

- aux bureaux d'arrondissement et aux bureaux Accès Montréal (BAM)
- aux bibliothèques municipales de la ville de Montréal

De plus, toute la documentation relative à la proposition et à cette consultation est accessible :

- aux bureaux de l'Office de consultation publique de Montréal, 1550, rue Metcalfe, bureau 1414 et sur son site Internet : www.ocpm.qc.ca

Les bibliothèques municipales de Montréal permettent l'accès gratuit au réseau Internet.

Les personnes et organismes qui sont intéressés à s'exprimer sur la proposition de Charte ou à déposer un mémoire sont invités à s'inscrire et à transmettre copie de leur mémoire, le cas échéant, avant le 30 mars, à 16 h, aux bureaux de l'Office de consultation publique de Montréal, en dix exemplaires papier et en version électronique.

Renseignements : (514) 872-8818
Courriel : charte.ocpm@ville.montreal.qc.ca

Montréal, le 9 février 2004

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES

SOUSSIONS - ENCANS

VILLE DE MONTRÉAL

ARRONDISSEMENT DE DOLLARD-DES-ORMEAUX/ROXBORO

APPEL D'OFFRES

2004-07 CONTRAT POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS DE JEUX AUX PARCS EDWARD JANISZEWSKI, FRONTENAC, MEDLEY ET CENTENAIRE

2004-08 CONTRAT POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS DE JEUX AUX PARCS MONTGOMERY, GOUIN ET VICTOR GRAY

2004-21 REHAUSSEMENT, INSTALLATION DE CLÔTURES ET DE BARRIÈRES EN MAILLES DE CHAÎNE ET AUTRES TRAVAUX AUX PARCS DOLLARD-DES-ORMEAUX, EDWARD JANISZEWSKI, COOLBROOKE ET WESTMINSTER

Des soumissions dans des enveloppes cachetées et identifiées par numéro et titre d'appel d'offres adressées au Secrétaire du conseil d'arrondissement, 12001, boul. de Salaberry, Dollard-des-Ormeaux (Qc) H9B 2A7, seront reçues jusqu'à 11 h, le 23 février 2004, pour être ouvertes publiquement après l'heure indiquée.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formulaires fournis par la division des ressources matérielles de l'arrondissement de Dollard-des-Ormeaux/Roxboro. On obtiendra ces formulaires en s'adressant au bureau d'accueil de l'arrondissement situé au 12001, boul. de Salaberry, Dollard-des-Ormeaux (Québec). Des frais de 60 \$ (taxes incluses) sont exigés pour se procurer les documents de la soumission 2004-21. Pour ce qui est des autres, les documents sont disponibles sans aucuns frais.

L'arrondissement Dollard-des-Ormeaux/Roxboro ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assumera aucune obligation envers le ou les soumissionnaires.

Lynda Laferrière
Chief de Division – ressources matérielles

Appel d'offres

Montréal

DIRECTION DES IMMEUBLES

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 14 h à la date ci-dessous, à la Direction du greffe de la Ville de Montréal, à l'attention de la greffière, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal H2Y 1C6, pour:

Catégorie: Travaux

Appel d'offres: 5137

Descriptif: CENTRE GADBOIS (0154)

RÉFECTION DE LA TOITURE ET TRAVAUX CONNEXES

(Arrondissement: Sud-Ouest)

Date d'ouverture: 8 mars 2004

Dépôt de garantie: 75 000 \$ cautionnement ou chèque visé

Documents: Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 9 février 2004 au Bureau de la firme: Ron Rayside architectes, 1372, Notre-Dame Ouest, 3e étage, Montréal (Qc) H3C 1K8 (heures d'ouverture: 8 h 30 à 17 h) contre un paiement de 45 \$, non remboursable.

Renseignements: Ron Rayside ou M. Yves Sauriol, arch.

Vente du cahier des charges:

Téléphone: (514) 935-6684

Télécopieur: (514) 935-7620

Tout paiement doit être fait au comptant ou sous forme de chèque visé à l'ordre de: Ron Rayside architectes.

Pour être considérée, toute soumission doit être présentée sur les formulaires prévus par la Ville et transmise dans l'enveloppe prévue à cette fin.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement à la salle du conseil de l'hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Montréal, le 9 février 2004

La Greffière de la Ville

M^e Jacqueline Leduc

Appels d'offres

Montréal

Service du développement culturel et de la qualité du milieu de vie

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 14 h à la date ci-dessous, à la Direction du greffe de la Ville de Montréal à l'attention de la greffière, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal, H2Y 1C6, pour:

Catégorie: Travaux

Appel d'offres: 6135

Descriptif: Les parcs-nature du secteur Est / Entretien et exploitation

Date d'ouverture: 26 février 2004

Dépôt de garantie: 35 000 \$ chèque visé seulement

Appel d'offres: 6136

Descriptif: Les parcs-nature des secteurs Centre et Ouest / Entretien et exploitation

Date d'ouverture: 26 février 2004

Dépôt de garantie: 45 000 \$ chèque visé seulement

Documents: Les documents relatifs à ces appels d'offres seront disponibles à compter du 9 février 2004 au Service: Service du développement culturel et de la qualité du milieu de vie, situé au 2053, av. Jeanne-d'Arc, 4^e étage, Montréal H1W 3Z4. Heure d'ouverture du bureau des soumissions: 9 h 30 à 11 h 30 et 13 h 30 à 15 h 30 contre un paiement de 35 \$, non remboursable.

Renseignements: Mme Sylvie Desjardins

Vente du cahier des charges :

Téléphone: (514) 872-1473

Télécopieur: (514) 872-1458

Tout paiement doit être fait au comptant ou sous forme de chèque certifié à l'ordre de: **Ville de Montréal.**

Pour être considérée, toute soumission doit être présentée sur les formulaires préparés par la Ville et transmise dans l'enveloppe prévue à cette fin.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement à la salle du conseil de l'hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Montréal, le 9 février 2004

La greffière de la Ville,

M^e Jacqueline Leduc

3204819

Un vilain canard

MARTINE LACROIX

LE BRIDGE

collaboration spéciale

martine.lacroix@lapresse.ca

Donneur : Ouest
Vulnérabilité : E/O

NORD
♠ A D V 6
♥ 10
♦ D 9 7 3 2
♣ D V 3

OUEST	EST
♠ 8 7	♠ R 4
♥ R D V 5	♥ 9 7 6 4 3 2
♦ 10 8	♦ A V 6 5
♣ R 8 7 6 4	♣ 9

SUD
♠ 10 9 5 3 2
♥ A 8
♦ R 4
♣ A 10 5 2

Les enchères:			
OUEST	NORD	EST	SUD
Passe	1 ♦	Passe	1 ♠
X	2 ♠	4 ♥	4 ♠
Passe	Passe	Passe	

Entame : Le Roi de coeur.

Enfin ! Un contrat facile où il n'y a que trois perdantes : 1 pique, 1 carreau et 1 trèfle. L'entame du Roi de coeur se rend jusqu'à votre As. Vous présentez le 10 de pique, que vous laissez filer, sachant d'avance par les enchères, que le Roi sera mal placé, mais sait-on jamais ? Comme prévu, Est prend et contre-attaque du 9 de trèfle. Alors ?

Quand le contrat semble trop facile, il faut être très vigilant. Si vous fournissez un petit trèfle sans réfléchir, Ouest prendra du Roi et reviendra trèfle pour donner une coupe à son partenaire. Les enchères sont comme un grand livre ouvert. Ouest a fait un contre d'appel avec une main qui a passé et Est a sauté à 4♥, le singleton trèfle est visible en lettres de feu. Assurez votre contrat en montant de l'As. Retirez les atouts et concédez le Roi de trèfle et l'As de carreau. Face à des adversaires silencieux pendant les enchères, peut-être arriveriez-vous à justifier cette impasse. Mais, dans un match par équipes, votre partenaire ne vous le pardonnera pas!.

Décès, prières, remerciements

INDEX DES DÉCÈS

BÉCHARD (Paquin), Marguerite

Montréal

BÉLAND, Jean Armand

Montréal

BÉLANGER, Pauline

Montréal

BOND, Armand

BOURCIER, M. Jean-Paul

Châteauguay

BOURDY, Laurent

Montréal

CARON, Roland

Montréal

CHARLEBOIS-FRANCOEUR, Lucie

Sherbrooke

CHOUCAIR, Andrée Fard (Trad)

Beyrouth-Liban

CLOUTIER, Rita, SNJM

Outremont

DORION TALBOT, Hélène

Laval

GAMACHE, Claire

Longueuil

GARIÉPY, Bernard

Montréal

LABORDE, René

Ste-Dorothée, Laval

LACOSTE, Roger

Montréal

LECAVALIER (née Boucher), Germaine

Verdun

LEPROHON, Georges

Montréal

PHARAND, Jean

Boucherville

QUIRION, Liliane

Montréal

RENAUD, Gaston

Montréal

RIOUX, Dr Marcel

Montréal

ROY, Denys

La Prairie

TOUCHETTE (Brunelle), Fernande

Longueuil

TREMBLAY (Richer), France

Montréal

N'oubliez pas de commander votre signet

cyberpresse.ca/necrologie

DÉCÈS

BÉCHARD (née Paquin), Marguerite

1910 - 2004

À Montréal, le 7 février 2004, est décédée Mme Marguerite Paquin, épouse de feu Ernest Béchard. Elle laisse dans le deuil ses enfants Klauss-Roland, Réal (Mariette Racine), Francine et Mô-Maurice, ses petites-filles Mireille (Michel Lebeuf) et Diane, ses arrière-petits-fils Raphaël et Rémi, ses neveux et nièces et ses amis. La famille recevra les condoléances le mardi 10 février de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et mercredi dès 9 h au salon

Alfred Dallaire | MEMORIA

1120, Jean-Talon Est

(angle Christophe-Colomb), Montréal

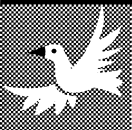
Tél. 514-277-7778

Les funérailles seront célébrées le mercredi 11 février à 10 h 30 en l'église Notre-Dame-du-Saint-Rosaire, 805, Villera (angle St-Hubert) et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges pour l'inhumation.

BÉLAND, Jean Armand

1921 - 2004

À Montréal, le 8 février 2004, à l'âge de 82 ans, est décédé Jean Armand Béland, époux de feu Evelyn (née Phelan). Il laisse dans le deuil ses enfants Jean (Jane Logan), Michel (Gaynor Howells), Marie-Josée (



Décès, prières, remerciements

900

Petites annonces

cyberpresse.ca/necrologie



CARON, Roland
1925 - 2004

À Montréal, le 7 février 2004, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Roland Caron, époux de Mme Jeannine Imbeault. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Michel (Marie-Josée Gauthier), René (Ginette Savard), Daniel (Brenda Hart), Nathalie (Stéphane Desrochers), Isabelle, ses petits-enfants Philippe, Christine, Jérémie, Catherine, Gabriel, Thomas et Simon, sa soeur Thérèse, son frère Maurice, sa soeur Rolande, beaux-frères, belles-soeurs, autres parents et amis (es). La famille accueillera parents et amis (es) au

Complexe funéraire Magnus Poirier inc.
6825, Sherbrooke Est, Montréal

Une réunion de prières aura lieu à la chapelle du complexe le mercredi 11 février à 14 h 30. Heures de visites: dès 12 h 30. Des dons à la Société canadienne du cancer et à la Fondation de l'hôpital Maison-neuve-Rosemont seraient appréciés.



DORION TALBOT, Hélène
1954 - 2004

À Laval, le 7 février 2004, à l'âge de 49 ans, suite à un long combat contre le cancer, est décédée Hélène Dorion, fille de Paul-André Dorion et de Rose-Aimé Lespérance. Outre ses parents, elle laisse dans le deuil son conjoint Daniel Talbot, ses enfants Benoit, Rémi et Julie, sa petite-fille Tatiana, ses frères et soeurs Michel, René, Louise, Suzanne, Luc et Paul, ainsi que leurs conjoint(e)s, des neveux et nièces ainsi que d'autres parents et amis. Elle sera exposée au salon

Alfred Dallaire | MEMORIA
6200, boul. Léger, Montréal-Nord
Tél. 514-277-7778

le mardi 10 février de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Les funérailles auront lieu le mercredi 11 février à 11 h en l'église Ste-Colette. L'inhumation des cendres aura lieu le jeudi 12 février en après-midi au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Ouverture du salon mercredi dès 9 h. Au lieu de fleurs, des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.



CHARLEBOIS-FRANCOEUR, Lucie
1912 - 2004

À Sherbrooke, le samedi 7 février 2004, à l'âge de 91 ans, est décédée Lucie Francoeur, épouse bien-aimée de Raymond Charlebois, demeurant à Sherbrooke et autrefois de Roxton Falls. Elle était membre de l'ordre Équestre du Saint-Sépulcre de Jérusalem. Elle laisse dans le deuil son époux Raymond, ses enfants Michelle, Raymonde (Gérard Raymond), Gisèle (Robert Poulin) et feu Jean-Eudes (Huguette Leblanc), ses petits-enfants Patrick (Chantale Lacombe), Chantal (Gilles Paquet), Sophie (Pierre Berlinguette) et Catherine (François Paré), ses arrière-petits-enfants Marie Christine, Gabriel, Eloi, Vincent, Marie-Claire, Thomas et Laurie, ses soeurs Emilia et Alice, son frère Omer (Marguerite Blouin), ainsi que plusieurs cousins, cousines, neveux et nièces, de même que plusieurs parents et amis. Les funérailles auront lieu le mercredi 11 février 2004. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire:

Raymond Girardot inc.
237, Notre-Dame
Roxton Falls, J0H 1E0
Tél. 450-548-5727 Fax: 450-548-2792
Membre de la CTQ

pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste de Roxton Falls, où le service sera célébré à 11 heures, suivi de l'inhumation au cimetière de Roxton Falls. Heures des visites: mardi de 19 heures à 22 heures, mercredi jour des funérailles ouverture à 9 heures. En guise de sympathie, un don à la Fondation du CHSLD Shermont (3220, 12e Avenue Nord, Fleurimont, J1H 5H3, téléphone: 819-820-8900) seraient appréciés.



GAMACHE, Claire
1924 - 2004

À Longueuil, le 7 février 2004, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme Claire Gamache, épouse de feu M. Joffre Chartrand et compagne de feu M. Eugène Daigneault. Elle laisse dans le deuil ses enfants Pierre Chartrand (Madeleine Lafond) et Lorraine Lessard (Claude Lessard), ses petits-enfants Daniel, Sylvie, Eric et Jean-François, son frère Robert (Louise Hamel), ses neveux et nièces ainsi que de nombreux parents et amis. La famille tient à remercier tout le personnel de l'hôpital Charles-Lemoyne et en particulier le personnel du département de dialyse pour le dévouement inestimable et les bons soins prodigués à Mme Gamache. En guise de sympathie, au lieu de fleurs, un don à la Fondation de l'hôpital Charles-Lemoyne serait apprécié. Exposée à

La Maison Darche
Réseau Dignité

505, boul. Curé-Poirier Ouest, Longueuil
info@lamaisondarche.com

Une liturgie de la Parole sera célébrée le mercredi 11 février à 11 h en la chapelle de la résidence et de là au crématorium Darche. La famille recevra les condoléances ce mardi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h ainsi que le mercredi à compter de 10 h.

GARIÉPY, Bernard
1914 - 2004

À Montréal, le 6 février 2004, à l'âge de 89 ans, est décédé M. Bernard Gariépy, époux de Mme Jeannine René. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Christiane (feu Bastian Marais) et Jean-Luc (Jacqueline Adam), ses petits-enfants Pascal (Danielle Pratt), Frédérique Marais, Valérie et Jean-Bernard (Miho Kawamoto) Gariépy, son arrière-petit-fils Félix Marais, son frère René, ses soeurs Aline, Gertrude et Lucille, beaux-frères et belles-soeurs et autres parents et amis. La famille accueillera parents et amis au

Complexe funéraire Magnus Poirier inc.
10300, boul. Pie-IX, angle Fleury
Montréal-Nord

Tél. 514-727-2847 Fax: 514-322-2252

Une réunion de prières en présence des cendres aura lieu à la chapelle du complexe le mardi 10 février à 16 h. Heures des visites: le mardi 10 février de 14 h à 16 h. Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation de l'hôpital Fleury seraient appréciés.

LABORDE, René

À Ste-Dorothée, Laval, le 5 février 2004, à l'âge de 81 ans, est décédé M. René Laborde, époux de Henriette Baradat. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, ses petits-enfants, parents et amis. A sa demande, il ne sera pas exposé. Les funérailles seront célébrées le mercredi 11 février à 14 h en l'église Ste-Dorothée, 655, rue Principale. La famille sera présente à l'église à compter de 13 h 30 pour recevoir les condoléances. L'inhumation suivra au cimetière du même endroit. Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation québécoise du cancer seraient appréciés.

Direction
Alfred Dallaire
GROUPE YVES LEGARÉ inc.
(514) 595-1500

LACOSTE, Roger
1931 - 2004

Subitement, à Montréal, le 7 février 2004, à l'âge de 72 ans, est décédé M Roger Lacoste, époux de Estelle Grou. Outre son épouse, il laisse dans le deuil son fils Pierre Lacoste, notaire, sa belle-fille Marie-Chantal Bilocq, notaire, sa petite-fille Julie, son frère Guy, ses soeurs Claire, Jeanne (Réal Lauzon), ses belles-soeurs Carmen et Gisèle (Georges Corbeil) ainsi que plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis. La famille vous accueillera le mardi 10 février au complexe funéraire

Alfred Dallaire
GROUPE YVES LEGARÉ inc.
7200, boul. Newman, LaSalle
(514) 595-1500

Les funérailles seront célébrées le mercredi 11 février à 11 h en l'église St-Paul, 1690, av. de l'Eglise, à Montréal. Heures des visites: mardi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, mercredi dès 9 h. Au lieu de fleurs, des dons à l'Institut de cardiologie de Montréal ou à la Fondation des maladies du coeur seraient appréciés.

LECAVALIER (née Boucher), Germaine
1927 - 2004

À Verdun, le 7 février 2004, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme Germaine Lecavalier née Boucher, épouse de M. Médard Lecavalier. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants Jocelyne (Michel Dubé), Yves, Jacques (Linda Bouchard), Raynald, ses petits-enfants Karine, Alexandra, Bruno et Charles, ses frères Dominique et Pierre, ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces, parents et amis. Elle sera exposée au complexe

Alfred Dallaire
GROUPE YVES LEGARÉ inc.
(Le cimetière Près du Fleuve)
2750, boul. Marie-Victorin Est, Longueuil
(514) 595-1500

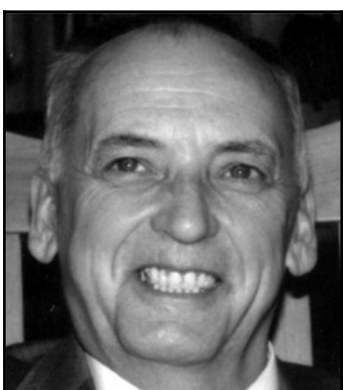
Heures des visites: lundi 9 février 2004 de 14 h à 22 h et mardi à compter de 9 h, suivi d'une réunion de prières qui sera célébrée à 12 h 30 en la chapelle du complexe funéraire. Des dons à la Maison Victor-Gadbois seraient appréciés en sa mémoire.

LEPROHON, Georges

À Montréal, le 6 février 2004, à l'âge de 73 ans, est décédé Georges Leprohon, époux de Gisèle Monette. Il laisse également dans le deuil ses trois enfants Chantal (Serge Bienvenue), Louis-Georges (Ginette Fournier) et Jean-Marc, ses petits-enfants Patrick, Philippe-Antoine et Gabrielle, ses frères et soeurs, ainsi que de nombreux parents et amis. La famille recevra les condoléances au

Complexe funéraire Urgel Bourgie
St-François d'Assise
6700, rue Beaubien Est, Montréal
www.urgelbourgjie.com

Les funérailles auront lieu le mercredi 11 février 2004 à 11 h en la chapelle du complexe. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites: lundi et mardi de 14 h à 17 h et de 19 à 21 h, mercredi à partir de 9 h.



PHARAND, Jean
1928 - 2004

À la Maison Victor-Gadbois, le 7 février 2004, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Jean Pharand, retraité de IBM, époux de Yolande Séguin. Outre son épouse, il laisse dans le deuil son fils Patrice, ses petits-enfants Maxime, Amélie, Anaïs, sa soeur Gisèle, ses frères André et Pierre, ses beaux-frères, belles-soeurs, neveux et nièces, plusieurs parents et amis. La famille accueillera parents et amis au

Complexe funéraire Pierre Tétreault inc.
549, Samuel-de-Champplain
(à l'est de Montarville
sortie 19 de la route 132)
Boucherville

Les funérailles auront lieu le mercredi 11 février à 14 h en l'église Ste-Famille, 560, boul. Marie-Victorin, à Boucherville. Heures des visites: lundi et mardi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, mercredi de 12 h à 13 h 30. Au lieu de fleurs, des dons à l'AQEP ou à la Maison Victor-Gadbois seraient appréciés.

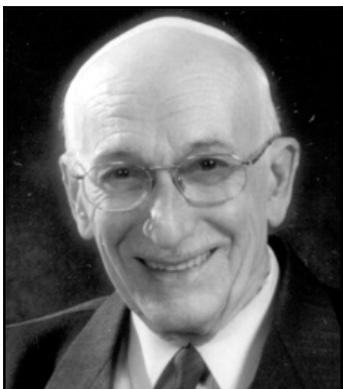
QUIRION, Liliane

1937 - 2004

À l'hôpital Lakeshore, le 7 février 2004, à l'âge de 66 ans, est décédée Madame Liliane Quirion. Elle laisse dans le deuil ses enfants Robert, Karen (Pierre-Michel Guay) et Christian (Joann Crockett), ses sept petits-enfants Samie, Janie, Olivier, Philippe, Catherine, Julian, Rachel, ses frères et soeurs Irène, Irène, Hermel, Joseph, Victorine, Jeannette, Carmen, Paul, Albina, Alban, Denise, Marc, Bernard et Bruno, ses beaux-frères, belles-soeurs, neveux et nièces, ses amis Thérèse et Bruce, ainsi que plusieurs autres parents et amis. Elle sera exposée au

Alfred Dallaire
J.E. WILSON GROUPE YVES LEGARÉ inc.
14370, boul. Pierrefonds, Pierrefonds
(514) 595-1500

le mardi 10 février de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Les funérailles seront célébrées en l'église Ste-Geneviève, 16 037 boul. Gouin Ouest, Pierrefonds, le mercredi 11 février à 11 h.



RENAUD, Gaston
1920 - 2004

À Montréal, le 6 février 2004, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Gaston Renaud, retraité d'Hydro-Québec, époux d'Alberte Gaudry. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Louise et Elaine (Ghislain), ses petits-fils Félix et Jules, son filleul Jean-Pierre, ainsi que plusieurs autres parents et amis. Des dons à la Société Alzheimer de Montréal seraient appréciés. La famille recevra les condoléances au

Complexe funéraire Urgel Bourgie
St-François d'Assise
6700, rue Beaubien Est, Montréal
www.urgelbourgjie.com

Les funérailles seront célébrées le mercredi 11 février à 10 h en l'église Sainte-Colette, 11 931, boul. Sainte-Colette, Montréal-Nord. Heures des visites: mardi de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h, et mercredi dès 8 h 30.

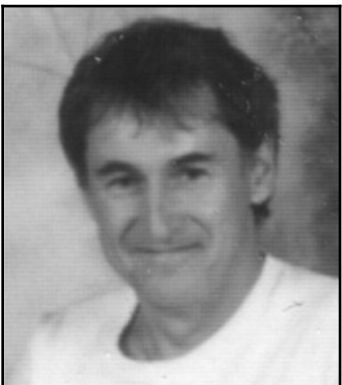
RIOUX, Dr Marcel

1927 - 2004

De Montréal, le 7 février 2004, à l'âge de 76 ans, est décédé paisiblement Docteur Marcel Rioux. Il laisse dans le deuil son frère Paul (Pierrette Lasalle), ses soeurs Madeleine (Roland Bisson), Huguette (Gilles Desjardins) et Nicole (Yves Pigeon), neveux et nièces, plusieurs amis et anciens collègues de travail des hôpitaux de Rimouski, de Mont-Joli et de Honoré-Mercier de St-Hyacinthe. La famille recevra les condoléances en présence des cendres au salon

Alfred Dallaire
GROUPE YVES LEGARÉ inc.
1350, autoroute 13, Laval
(514) 595-1500

le mercredi 11 février dès 11 h, suivi à 12 h d'une réunion de prières en la chapelle du complexe. Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation de l'hôpital du Sacré-Coeur seraient grandement appréciés.



ROY, Denys
1953 - 2004

De La Prairie, le 6 février 2004, à l'âge de 50 ans, est décédé M. Denys Roy, conjoint de Mme Rachel Rioux. Outre sa conjointe, il laisse dans le deuil les enfants de sa conjointe Jean-François et Marie-Eve, son frère Michel (Louise Girard) et sa soeur Louise, ses beaux-frères et belles-soeurs, ses neveux et nièces et autres parents et amis. Exposé à

La Maison Darche
Réseau Dignité

505, boul. Curé-Poirier Ouest, Longueuil

Les funérailles seront célébrées le mercredi 11 février à 11 h en la co cathédrale Saint-Antoine de Longueuil (angle St-Charles et chemin Chambly), et de là au crématorium Darche. Heures de visites: mardi 10 février de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, et mercredi à compter de 9 h.

TOUCHETTE (née Brunelle), Fernande
1914 - 2004

De Longueuil, le 8 février 2004, à l'âge de 89 ans, est décédée Mme Fernande Brunelle, épouse de feu M. Lucien Touchette. Elle laisse dans le deuil ses enfants Lise, Denise (Yves Laderoute), Claude, Gilles (Huguette Lussier), ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, ses frères et soeurs, autres parents et amis. Une liturgie de la Parole sera célébrée le mercredi 11 février à 20 h en la chapelle de

La Maison Darche
Réseau Dignité

505, boul. Curé-Poirier Ouest, Longueuil

La famille recevra les condoléances en présence des cendres ce mercredi à compter de 19 h 30.

TREMBLAY (Richer), France
1912 - 2004

Au Centre hospitalier St-Joseph de Lachine, le 28 janvier 2004, s'est éteinte paisiblement madame France Tremblay (Richer), à l'âge de 91 ans.

Elle laisse dans le deuil ses enfants Louise, Francine Rouyère, Jean, Colette, Evelyne et Philippe, ses 20 petits et arrière-petits-enfants, ainsi que sa soeur Roberte et son frère Serge.

Après une célébration religieuse privée, la famille accueillera parents et amis le 10 février prochain de 14 h 30 à 18 h à la résidence de Philippe Richer au 3525 avenue Marlowe, à Montréal.

Des dons à la Fondation des maladies du coeur seraient appréciés.

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS à la Vierge Marie pour faveur obtenue. P.A.M.

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. N.R.



PHOTO REUTERS

L'adolescent rescapé, Muhammet Kalem, a survécu grâce à des poches d'air et au béton pulvérisé qui l'a maintenu au chaud.

Turquie: un adolescent trouvé vivant six jours après un effondrement

ASSOCIATED PRESS

ISTANBUL – Près de six jours après l'effondrement d'un immeuble de 10 étages à Konya, dans le centre de la Turquie, un adolescent de 16 ans a été retiré vivant des décombres hier. Mais les secouristes ont également retrouvé 12 nouveaux corps, ce qui porte le bilan de cette catastrophe à 75 morts.

Aucun rescapé n'avait été extrait des ruines de l'immeuble depuis mardi. Une quarantaine de personnes sont toujours portées disparues.

L'adolescent rescapé, Muhammet Kalem, a survécu grâce à des poches d'air et au béton pulvérisé qui l'a maintenu au chaud. Son père, Ahmet Kalem, avait tellement perdu espoir qu'il avait déjà creusé la tombe du jeune homme, ainsi que celles de sa femme et d'un autre de ses fils, tous deux toujours portés disparus.

« J'entendais les voix des secouristes. J'essayais de ne pas perdre espoir en pensant qu'ils allaient finir par me trouver. Je m'endormais de temps en temps », a raconté le jeune survivant cité par l'agence de presse Anatolie.

L'adolescent a été repéré par Omer Cevikbas, chef de l'équipe qui l'a sauvé. « J'ai vu un tuyau de plastique qui bougeait et, quand

j'ai regardé à travers une ouverture, j'ai vu ses yeux. C'était incroyable. Je ne peux dire à quel point je suis heureux », a déclaré le secouriste. Après cela, les professionnels ont réclamé le silence par haut-parleur afin d'écouter s'il y avait d'autres signes de vie.

Le père de Kalem, qui avait pu s'extraire de l'immeuble peu après son effondrement, a eu un choc en apprenant que son fils avait survécu. « J'avais perdu tout espoir, je n'arrive toujours pas à y croire », a déclaré Ahmet Kalem. « Je pensais que j'allais l'enterrer. »

L'adolescent, qui a été hospitalisé en observation dans un service de soins intensifs, est en bonne santé, selon son médecin, Riza Saribabicci. Selon le médecin, la survie du jeune homme pendant près de six jours sans eau ni nourriture est tout simplement stupéfiante, alors que l'espérance de vie n'est que de deux jours habituellement dans de telles conditions. « Cela dépasse mon imagination », a reconnu le Dr Saribabicci.

La catastrophe semble due à un vice de conception du bâtiment, pourtant de bon standing. Deux entrepreneurs ont été inculpés pour non-respect des normes de construction. Quelque 140 personnes vivaient dans les 37 appartements de la résidence.

La première révision avait vu trois pays du G7 — Grande-Bretagne, Italie et Japon — s'abstenir spectaculairement, faute de progrès sur la dette. M. Koehler se présentera en position de force, avec tout le G7 uni derrière

